

ÉCHOS

du pays

n° 188

Bulletin d'informations de Haimps

Octobre 2025



Un nouveau mode de scrutin



Le Tour Poitou-Charentes



Pourquoi lire ?





Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **octobre, novembre et décembre 2009** doivent se faire recenser dans le délai de 3 mois à partir du jour de leurs 16 ans pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.**



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : de 15h00 à 17h00



Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : **tous les vendredis matin à partir de 9h**

Distribution des sacs jaunes : **ils sont disponibles à la mairie toute l'année.**



Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans votre journal.

La photo de ce numéro est proposée par Thierry Goujeaud. Le thème pour le prochain numéro est :

« **La nouvelle année** ».



Mairie de Haimps

1 place du 11 novembre 1918 – 17160 Haimps

Tél. 05 46 58 57 88 – Courriel : mairie@haimps.fr

Site internet : www.haimps.fr – Page Facebook : Commune de Haimps

Directeur de publication : Thierry Goujeaud, maire

Réalisation : Commission communication / Impression : SEDI Equipement

Tirage : 220 exemplaires / Dépôt légal : n° 1160 du 16 mars 2009

Ont participé à ce numéro : Philippe Barbeau, Odile Fouchet, Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Anne-Caroline Muller.

Photo de couverture : Thierry Goujeaud

SOMMAIRE Octobre 2025

2- INFOS PRATIQUES

3- ÉDITO

4- ACTUS

- Un nouveau mode de scrutin
- Et pourtant les oiseaux ne s'électrocutent pas sur les fils électriques !
- Disparition d'une boîte aux lettres
- Économie circulaire
- Travaux manuels pour un nouveau massif
- Aménagement route de la Gare
- Des bulles au Parvet
- Toujours plus tôt
- Bleu, blanc, rouge
- Octobre Rose
- Noël 2025

- Le Tour Poitou-Charentes
- Quelles démarches pour vos travaux ?
- Travaux de voirie 2025
- Brèves

13- VIE SCOLAIRE

- Les actualités de l'école de Haimps

16- VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Comprendre la gestion du service public des déchets

20- PAGES LIAISON

- Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?
- Le saviez-vous ?
- 20 juillet 2025, vive le chemin des Lichères
- Une première en ce 21 août 2025

- Messe d'action de Grâce
- L'AIDEM 2025-2026
- Un projet de parc éolien sur Massac
- Point d'étape Pass déchetteries
- Les randonneurs du pays de Matha

25- CULTURE - LOISIRS

- Invitation à la lecture
- PHIL'O
- Bibliothèque
- Pourquoi lire ?
- Vie associative

34- RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 26 juin 2025
- Réunion du 21 juillet

39- HISTOIRE DE MON VILLAGE

40- LE DESSIN DE PHILIPPE

Édito



Thierry GOUJEAUD,
Maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Depuis le 9 septembre nous avons encore un nouveau premier ministre. Après Michel Barnier, François Bayrou, c'est au tour de Sébastien Lecornu de tenter sa chance !

Dans ce numéro 188 des Échos du pays nous allons vous parler du nouveau mode de scrutin applicable pour les prochaines municipales mais devons-nous attendre mars 2026 pour passer aux urnes ? Rien n'est moins sûr. Pourquoi pas une nouvelle dissolution, voire même une présidentielle anticipée ?

Décidément, nous ne savons pas où nous allons mais nous y allons à toute vitesse, sans ceinture de sécurité et avec un bandeau sur les yeux.

Nos grands dirigeants ne devraient-ils pas prendre exemple sur ce qui se passe à Haimps à l'occasion d'Octobre Rose ? Toutes les associations intervenant sur la commune, quelle que soit leur activité, ont décidé de se regrouper pour organiser un après-midi festif et solidaire le samedi 11 octobre.

Bien entendu, la commune soutient cette initiative et remercie très sincèrement l'AICA du bois de la Levrette, l'APE Haimps-Sonnac, Au fil du Briou, Fêt'ARTS, les Loisirs du village et Tous au Sport.

Soyons solidaires !



Elections municipales 2026

Les élections
auront lieu les 15
et 22 mars 2026.

Un nouveau mode de scrutin

Les électeurs des communes de moins de 1000 habitants éliront leurs conseillers municipaux au scrutin de liste paritaire, à l'instar de ceux des autres communes. Une évolution majeure.

Cette modification concernera 24 734 communes soit près de 71% d'entre elles. Avec un triple objectif : harmoniser les modes de scrutin sur l'ensemble du territoire, répondre à la crise de l'engagement local et faire progresser la parité femmes-hommes au sein des conseils municipaux.

Une élection au scrutin paritaire

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux de nos communes étaient élus au scrutin majoritaire plurinominal. Ce qui permettait aux candidats qui le souhaitaient de se présenter seuls, ou de former des candidatures groupées et aux électeurs de choisir les candidats qu'ils souhaitaient élire (en rayant des noms sur les bulletins de vote). Le passage au mode de scrutin paritaire implique les principes suivants :

- Le dépôt de listes ;
- Ces listes doivent être

composées de façon **paritaire** et respecter une alternance d'un candidat de chaque sexe ;

- Chaque liste peut compter **deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir** ;
- La suppression de la possibilité de panacher et l'obligation de voter pour une liste « bloquée ». **Un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté est automatiquement considéré nul.**

Une représentation proportionnelle

Alors qu'auparavant les sièges étaient acquis selon la règle de la majorité, leur répartition entre les listes s'effectue dorénavant à la représentation proportionnelle. Si une liste recueille 50% des voix dès le premier tour, elle obtient

automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont ensuite répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés à la proportionnelle.

Si aucune liste n'a obtenu 50% ou plus des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un second tour, où ne pourront se présenter que les listes ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondie à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle.

Thierry Goujeaud



Et pourtant les oiseaux ne s'électrocutent pas sur les fils électriques !

Comment peut-on se retrouver sans électricité pendant deux jours, alors qu'il n'y a pas eu de coup de vent ou de tempête ? Il suffit parfois d'une circonstance inattendue.

Le lundi 11 août vers 21h40 tout le village s'est trouvé privé d'électricité. Environ un quart d'heure plus tard, tous les abonnés ENEDIS ont reçu un SMS sur leur portable les informant d'un incident sur le réseau électrique alimentant les deux postes de livraison de la commune.

A 22h35 la grande majorité de la population s'est trouvée réalimentée à l'exception des rues du Petit Pont, des Chenevières, du Palmier et l'impasse du Gite.

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai suivi l'évolution de la situation en allant consulter sur le site d'Enedis la page panne et interruption. Il vous suffit de taper le nom de la commune et vous avez immédiatement toutes les informations sur la panne.

Le lendemain, le bas de Haimps n'ayant toujours pas d'électricité j'ai contacté M. Sylvain Larcher, interlocuteur privilégié collectivités locales d'Enedis pour en connaître

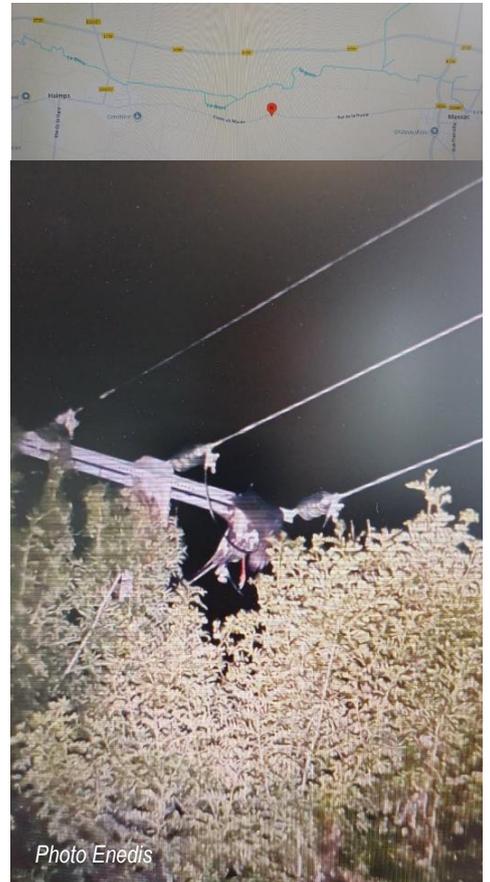
la raison.

Après la coupure, les agents Enedis ont passé un peu de temps pour trouver l'endroit de la coupure. Il s'avère que cette dernière a été détectée route de Massac. Il a alors fallu longer la ligne avec des piles électriques pour trouver la cause de la panne et là... Ô surprise ! une buse s'était écrasée sur un isolateur provoquant une coupure immédiate.

Après avoir dégagé l'oiseau, et avant de relancer la distribution d'électricité Enedis a fait intervenir une entreprise privée afin de procéder à un léger élagage autour de tous les poteaux se trouvant entre Haimps et Massac.

Finalement c'est donc le mardi 12 août vers 12h30 que l'électricité est revenue et que nous avons reçu un SMS d'Enedis nous informant de la fin de la coupure suite à l'incident !

Thierry Goujeaud



Disparition d'une boîte aux lettres

Est-ce que nous ne lisons plus ? A moins que nous n'écrivions plus ? Ou les deux ?



En tout cas, la réalité est là : il n'y a plus assez de lettres dans la boîte pour qu'un facteur passe la relever.

C'est ce que nous a appris M. Didier Marchand, responsable de l'action commerciale à la Poste.

Un comptage avait été effectué qui démontrait le peu de lettres hebdomadaires déposées dans nos deux boîtes aux lettres : 2 à Fresneau et 6 à la Pinelle. La Poste se proposait donc de supprimer celle de Fresneau. Mais, après avoir interrogé notre factrice, il s'est avéré que la semaine où l'on a procédé au comptage, il y avait eu un nombre exceptionnel de lettres à La Pinelle.

Après en avoir discuté en Conseil, nous avons décidé de conserver la boîte aux lettres de Fresneau.

Pourtant, il ne faut pas rêver ! Un jour ou l'autre, La Poste supprimera celle qui nous reste. Heureusement, pour ceux qui écrivent encore de temps en temps, il existe une solution astucieuse : il suffit d'**accrocher une épingle à linge** à votre boîte pour signaler la présence d'un courrier et la factrice le prendra lors de sa tournée.

Odile Fouchet

Economie circulaire

Le concept d'économie circulaire repose sur trois domaines d'action : la gestion des déchets, l'offre des acteurs économiques et la demande et le comportement des consommateurs



Photos Thierry Goujeaud

Le composteur de la cantine a besoin d'une seconde jeunesse ? Qu'à cela ne tienne, Vincent et Stéphane ont récupéré plusieurs palettes à la déchetterie de Matha et après quelques heures de bricolage, ça y est, un nouveau composteur a pu être mis en place.

Et que faire des quelques planches de l'ancien encore en état ? Pourquoi ne pas construire une poubelle pour la mettre à côté des bacs à verre et papier. Cette poubelle équipée d'un sac jaune est réservée uniquement aux couvercles, bouchons, capsules métalliques. Pour tout le reste, vous êtes priés de ne rien déposer au sol. Le verre brisé doit être jeté dans les bacs à ordures ou en déchetterie. Sachons garder cet endroit propre.



Une poubelle bien utile

Travaux manuels pour un nouveau massif

Comment occuper le temps de nos cantonniers lorsqu'il pleut ? Ne vous inquiétez pas pour eux, ils ne sont pas à court d'idées.

Jeudi 11 septembre, matinée pluvieuse. Où trouver Vincent et Stéphane ? Ils sont au hangar communal. Mais que sont-ils en train de préparer ?

Depuis quelques temps déjà, le parterre de fleurs devant le parking de la salle des fêtes a perdu de sa superbe et Vincent a eu une idée afin de lui redonner un peu de lustre. Garder des plantes grasses autour, qui ne demandent pas beaucoup d'entretien, et au milieu y disposer les lettres du mot HAIMPS aux couleurs de notre logo.

Dès qu'il pleut, nos deux agents se retrouvent au hangar où, après avoir créé les gabarits, ils les ont



Photo Thierry Goujeaud

remplis de béton fibré qui sera peint. Comment se passera le démoulage des lettres ? Réponse à la prochaine pluie avant leur mise en place dans le courant de l'automne.

Mais attention, on doit rester dans

l'esprit de l'économie circulaire. Donc les lettres seront gardées, peintes en rose et serviront à la décoration devant la mairie pour Octobre Rose !

Thierry Goujeaud



Aménagement route de la Gare

Suite à la convention d'études signée avec le département en février 2023, nous avons rencontré Madame Favre de la Direction des Infrastructures.

Nous avons informé la direction des Infrastructures qu'EAU17, compte-tenu de la situation financière du syndicat, a repoussé les travaux de création du réseau d'assainissement collectif à 2030.

En conséquence, la DI précise qu'aucun aménagement de traverse ne pourra être envisagé tant que les travaux de réseaux ne seront pas réalisés.

Néanmoins, nous avons demandé que soient engagées les études d'aménagement de la traverse, conformément à la convention études. Les

propositions sont les suivantes :

- Création d'un trottoir côté Est avec pose de bordures A2CS1,
- Maintien de l'accotement herbeux côté Ouest avec pose d'une bordure arrasée,
- Mise en place de dispositifs de sécurité (porte d'agglomération, écluse...),
- Etude de gestion des eaux pluviales,
- Recalibrage de la chaussée à 5m,
- Positionner une traversée piétonne au niveau de la mairie,
- Signaler les arrêts de bus avec

des panneaux C6.

Un plan des aménagements pourra être présenté courant octobre.

Parallèlement, la DI nous a informés qu'une réflexion sur la réfection de la couche de roulement doit être menée. En effet, la chaussée est très dégradée et un diagnostic devra établir quelle solution pourrait être mise en œuvre à court ou moyen terme. ATTENTION, après ce type de travaux, aucune autorisation de voirie ne sera délivrée pendant 5 ans.

Thierry Goujeaud

Des bulles au Parvet



Le bar « en bulle » est un bar guinguette itinérant qui se déplace entre 8 communes, soit un passage par commune tous les 15 jours.

Une fois de plus, ce lieu paisible et tellement dépaysant aura servi de berceau à un concept original "plus de troquet chez vous, pas de problème, c'est lui qui vient à vous"...

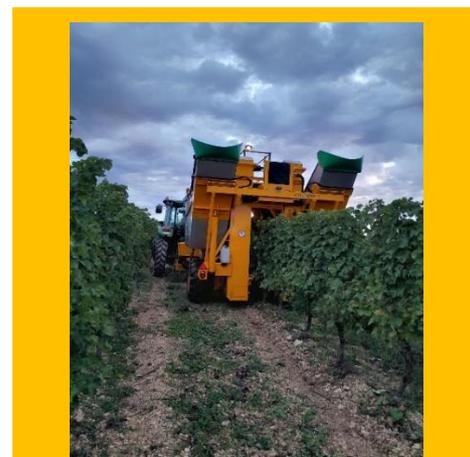
En effet, pour la première fois chez nous, environ toutes les deux semaines, le vendredi ou le dimanche soir, vous avez pu venir vous détendre en famille ou avec des amis, autour d'un verre, ou plusieurs, et d'une planche de fromages et de charcuteries.

Et tout ça en musique bien sûr, et grâce à la bonne humeur de Kevin Tétaud et de son "Beer-Truck".

Nous espérons avoir été à la hauteur de ses attentes pour concrétiser la réussite de son projet et surtout le revoir l'été prochain.

Merci Kevin !

Anne-Caroline MULLER



Toujours plus tôt

Cette année le démarrage des vendanges a encore battu un record. C'est dès le lundi 8 septembre qu'a débuté la campagne 2025.

Suite aux fortes pluies survenues il y a quelques jours, les raisins commençaient à éclater, il était donc temps de les « ramasser ».

Aux dires des intéressés, la récolte s'annonce moins bonne qu'espérée.



Bleu, blanc, rouge

La fête nationale « made in Haimps » bat son plein ce dimanche 13 juillet !

Eh oui pas moins de 135 habitants sont fidèles au poste pour déguster, bien à l'abri sous les arbres, un pique-nique digne de ce nom...



Après l'apéritif offert par la commune, chacun se promène avec son plat, sa salade, sa terrine et sa bonne humeur pour un échange cordial et une dégustation partagée. Sous ce beau soleil de juillet, l'ambiance aura emmené tous les convives vers une nouvelle journée riche en émotions, et ce jusqu'au soir où les braises auront permis de griller les dernières viandes et saucisses...

Ce ne sont pas les quelques gouttes de pluie tardives qui auront délogé les fêtards, mais



bien la fatigue et la perspective d'une bonne nuit de sommeil sur une journée réussie

A l'année prochaine ...

Anne-Caroline Muller

Octobre rose

Pour la première fois cette année, toutes les associations de HAIMPS se regroupent pour organiser une manifestation Octobre Rose.

La date choisie est le **samedi 11 octobre à partir de 14h** à la salle des fêtes où de nombreux jeux, une buvette et un goûter seront au programme. Si le temps le permet, cette après-midi se déroulera à l'extérieur, derrière la salle des fêtes.

Nous espérons que de nombreux haimpsois participeront à cette manifestation dont l'objectif, rappelons-le, est de collecter des fonds qui seront versés pour la recherche contre le cancer.

Odile Fouchet



Ensemble pour Octobre Rose



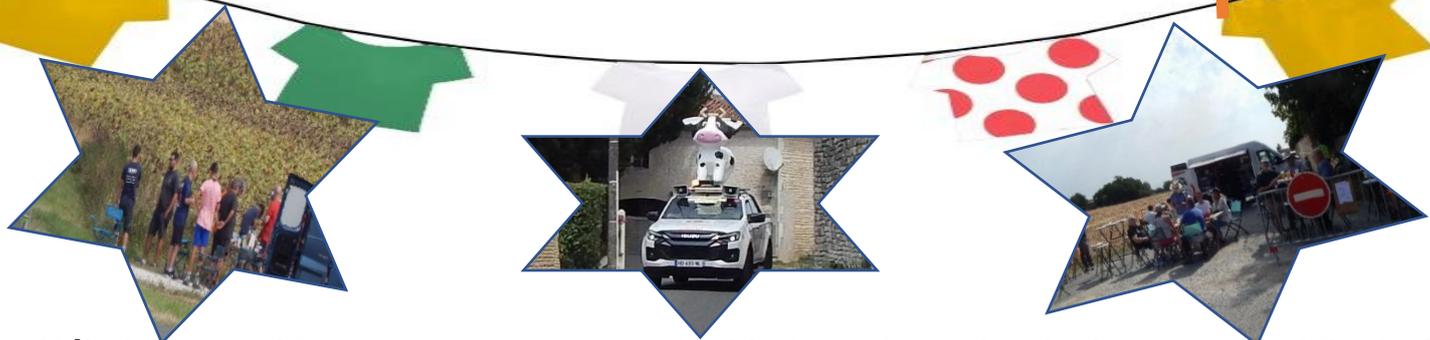
Noël 2025

Innovation 2025 : une fête de Noël déguisée en soirée pyjama.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Cette année, la commission Animation prépare une fête de Noël pas comme les autres : le 13 décembre au soir, les enfants de Haimps se verront proposer une « soirée pyjama » au cours de laquelle ils pourront profiter de nombreuses réjouissances : projection d'un film, jeux, boissons, pop-corns, atelier maquillage, atelier dessin, et, bien entendu, la visite du Père Noël avec ses cadeaux.

Odile Fouchet

Le Tour Poitou-Charentes à La Pinelle



C'était un grand jour, pour nous Haimpsois et haimpsoises, et surtout pour nos habitants de La Pinelle

Le mardi 26 aout 2025, dès 9h le matin, il se tramait quelque chose dans la rue de la Gataudière, à La Pinelle. Barrières, rue de la Gataudière fermée avec arrêté municipal, fourgon nommé « Le Bar en Bulle » en travers de la route...

Et oui, Kevin, sa tireuse à bière et



Photo Jennifer Gabeaud

ses planches de charcuterie s'installent afin de proposer un moment convivial sur sa terrasse avec une belle vue sur l'arrivée de la caravane du tour.

Passage de la caravane publicitaire

Après quelques véhicules officiels et motos, à 12h18 ce fut klaxons et lancés d'objets en tous genres qui prenaient place à La Pinelle avec la caravane.

Puis place à la dégustation avec les planches apéro de Kevin, en attendant les vélos.

Le passage des coureurs

Lors de cette première étape du tour Poitou-Charentes, qui reliait Sauze-entre-bois à La Genétouze dans le sud du département, avec une distance de 193,3km, il y a eu une échappée de 4 coureurs qui est passée devant la terrasse à 13h33.

Puis le reste des engagés en peloton a fait son apparition 4



minutes plus tard à 13h37.

Nos signaleurs

Parce que le passage d'un tel évènement sur une commune ne peut être encore une fois possible que grâce aux bénévoles, nous tenions à remercier Jérôme, Fabienne, Thierry, Alain et Raphaël, répartis sur quatre intersections.

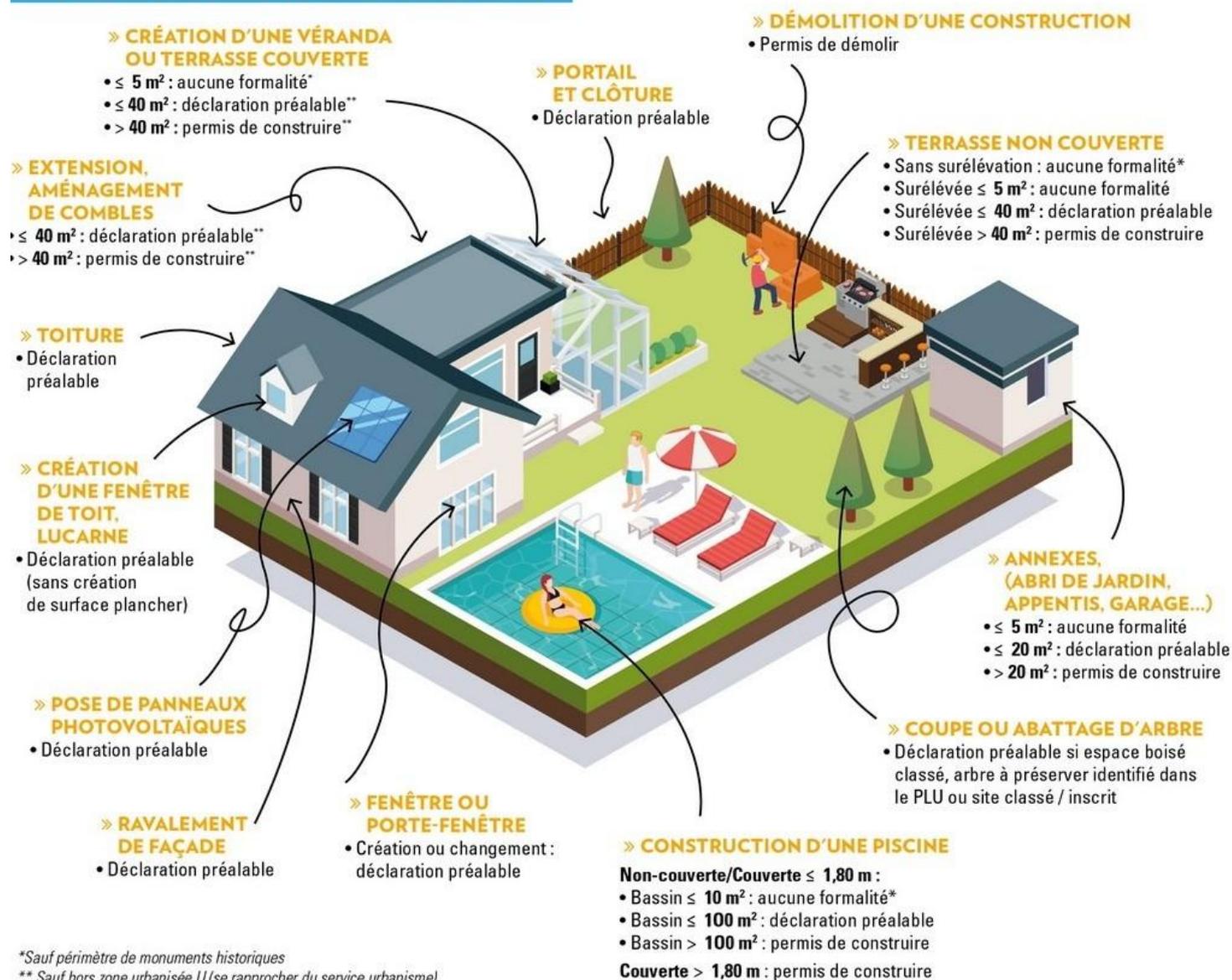
Jennifer Gabeaud



Quelles démarches pour vos travaux ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives)

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Suite au recensement de plusieurs cas d'agressions verbales de la part de pétitionnaires (comportements agressifs, menaces, etc.), le service Droit des Sols n'assurera plus l'accueil du public (pétitionnaires, architectes, maître d'œuvre) dans ses locaux.

Dans un souci de protection et de sécurité des agents, les rendez-vous se tiendront désormais uniquement en mairie, et seulement pour les projets le justifiant.

L'échange téléphonique est maintenu afin d'accompagner les pétitionnaires et répondre à leurs interrogations.

Travaux de voirie 2025

Les travaux de voirie 2025 ont été réalisés par les entreprises MARTIN TP OUEST, La SEC TP et le Syndicat de la voirie.



Impasse de la Garenne
1 968 € TTC



Impasse des Ouches
1 861 € TTC



Impasse de la Rouzille
6 149 € TTC



Rue du Colombier
4 861 € TTC



Rue de l'Ouche
660 € TTC



Chemin du pré au Loup
6 634 € TTC

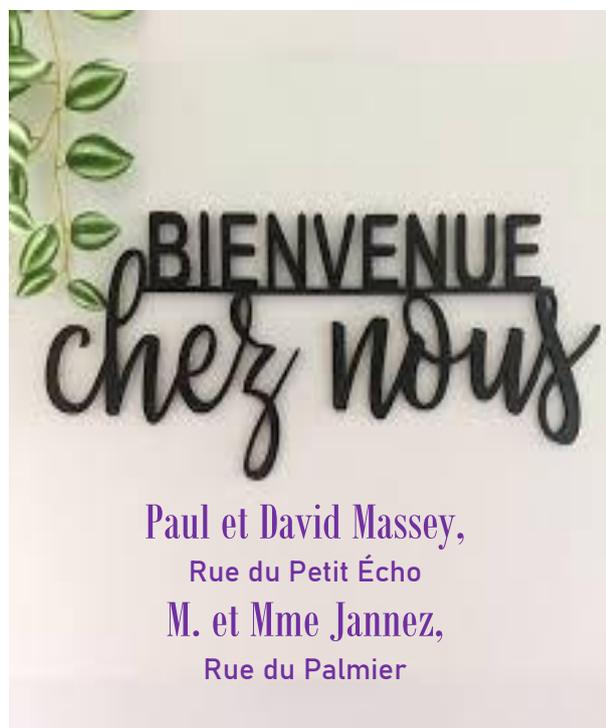


Remembrement D939
3 149 € TTC



Aménagement de la Pointe de La Pinelle
25 341 € TTC

Brèves



La cérémonie
commémorative de
l'armistice du 11
novembre 1918 aura
lieu au monument aux
morts le mardi 11
novembre à 11h30. Le
verre de l'amitié sera
servi par les
conseiller(e)s.

Dates à retenir

- Dimanche 28 septembre – Chantier nature avec le Symba
- Samedi 11 octobre – Octobre Rose avec toutes les associations
- Samedi 25 octobre – Marche des Randonneurs du Pays de Matha
- Mardi 11 novembre 2025 – Cérémonie commémorative
- Samedi 15 novembre 2025 – Concours de belote des Loisirs du village
- Samedi 6 décembre 2025 – Noël des enfants

Les actualités de l'école de Haimps



Sortie de fin d'année scolaire à l'île Madame

Le jeudi 3 juillet 2025, les élèves de l'école ont profité d'une belle sortie de fin d'année. La journée a débuté à Port-des-Barques par une course d'orientation, l'occasion pour les enfants de s'amuser tout en explorant les environs et en pratiquant une activité sportive.



Après l'effort, place au réconfort avec un pique-nique au bord de la mer. L'après-midi, les élèves ont emprunté à pied la célèbre Passe aux Bœufs, ouverte ce jour-là vers 12h00, pour rejoindre l'île Madame. Là, ils ont eu la joie de pêcher de nombreux crabes. Une belle expérience de partage et de découverte, idéale pour terminer l'année scolaire en beauté.

Plantation annuelle dans le jardin pédagogique

Le mardi 17 juin 2025, les enfants ont eu la chance de planter des tomates et des pommes de terre dans le champ de M. Alain Rulland. Ce dernier a gentiment mis à disposition une parcelle de terrain pour le jardin de l'école. Après la plantation, M. Rulland a réservé une belle surprise : un apéritif convivial avec gâteaux et jus de fruits. Les enfants étaient ravis de ce moment festif qui a donné encore plus de goût à cette matinée jardinage.



Préparation des décors de la fête de l'école



Le samedi 28 juin 2025, les familles se sont retrouvées à Sonnac pour assister à la fête de l'école. Les enfants avaient préparé danses et chants sur le thème du printemps, et plus particulièrement « Tout ce qui pousse ». Les élèves ont passé plusieurs semaines à préparer des décors qui ont égayé la scène le jour du spectacle. Pour rythmer le spectacle, les plus grands ont joué de petites scènes de théâtre, servant de transition entre les différentes prestations.

Retour sur le dernier jour d'école 2024-25

C'est avec beaucoup de plaisir que les cantinières de Haimps ont accueilli le 1^{er} juillet les futurs CE1 de la rentrée 2025-26.

L'occasion pour eux, lors de cette journée, de découvrir leur future classe et le service de la cantine.

Nous avons organisé un repas champêtre et convivial, sous le regard des maitresses, dans le parc derrière la salle des Fêtes.

Josette



Photo Josette Bouthier

La nouvelle équipe pédagogique



Photo Thierry Goujeaud

De gauche à droite : **Laure Vincelot**, directrice de Sonnac maitresse des MS et des CP - **Carole Chaillou** maitresse des TPS-PS et des GS - **Ameline Garnier** maitresse des CM1 et CM2 - **Méline Bouard**, directrice de Haimps, maitresse des CE1 et CE2 - **Julie BERNARD** qui assure la décharge (20%) de Carole Chaillou une journée par semaine

Les effectifs

Niveau	École de SONNAC	École de Haimps	TOTAL
TPSs	2		39
PS	9		
MS	13		
GS	10		
CP	5		
CE1		11	41
CE2		12	
CM1		7	
CM2		11	

D'où viennent-les élèves :

28 de Sonnac,
19 de Haimps,
10 de Louzignac,
5 de Brie-sous-Matha,
5 des Touches de Périgny,
4 de Beauvais-sur-Matha,
2 de Matha,
2 de Cressé,
2 de Thors,
1 de Massac,
1 de Siecq,
1 de Courcerac.

Le personnel du SIVOS



De gauche à droite : **Laurence Boisdet** (cantinière), **Elodie Lambertson** (garderie du matin à Sonnac, ATSEM classe de MS, service cantine à Sonnac), **Clarisse Crosnier** (service cantine à Haimps, entretien), **Josette Bouthier** (ramassage scolaire, service cantine à Haimps), **Stéphanie Gardrat** (garderie à Haimps), **Johanna Hyves** (ATSEM classe des petits, garderie du soir à Sonnac), **Valérie Clerjaud** (ramassage scolaire, aide et service à la cantine de Sonnac ; entretien).

Manquent sur la photo : **Aurélié Bonabas** (cantinière) et **Alexandra Roby** (secrétaire).

Lire et faire lire

Il y a quelques années, notre commune avait adhéré à l'association LIRE ET FAIRE LIRE...

Fondée par la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations familiales, LIRE ET FAIRE LIRE a pour objectif de développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle auprès des enfants fréquentant les écoles primaires et d'autres structures (centres de loisirs, crèches, bibliothèques, etc.)

Il s'agit de considérer le livre dans sa dimension artistique et culturelle, comme moyen majeur

de formation du citoyen mais aussi la meilleure façon de stimuler la capacité des enfants à utiliser le langage écrit et oral et ainsi mieux réussir leur scolarité.

La Ligue de l'Enseignement organise de très nombreuses actions autour du livre : festivals, salons, soirées lecture, expositions, colloques, conférences, ateliers d'écriture et résidences d'écrivains et d'illustrateurs.

A notre petite échelle, au sein du RPI HAIMPS-SONNAC, deux

bénévoles de LIRE ET FAIRE LIRE interviennent chaque semaine dans l'école de Sonnac, racontant des histoires et faisant découvrir le plaisir de la lecture aux enfants **qui le souhaitent**. « Qui le souhaitent » ... car, en effet, ces séances ne sont ni du soutien scolaire ni une activité obligatoire, elles ne concernent que ceux qui aiment les histoires.



Odile Fouchet

DÉCHETS 2025

Comprendre la gestion du service public des déchets l'évolution des coûts et de la taxe



En 2025, la taxe pour la gestion des déchets subit une forte augmentation. Votée par les élus de Cyclad et les élus de Vals de Saintonge Communauté, elle répond à la nécessité de financer l'augmentation des coûts du service public de gestion des déchets.

L'organisation du service public de gestion des déchets

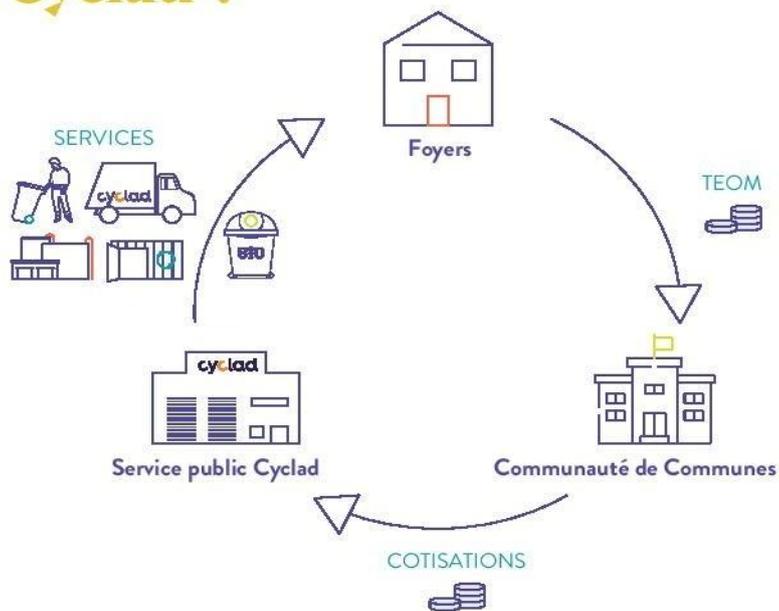
La collecte et le traitement des déchets ménagers relèvent de la compétence de la Communauté de Communes. Avec six autres intercommunalités, elle a fait le choix d'en confier la gestion à un établissement public créé par les communes il y a près de 45 ans : le Syndicat Mixte Cyclad. Vals de Saintonge Communauté est donc adhérente à Cyclad et participe pleinement à sa gouvernance avec des élus dans les instances décisionnaires.



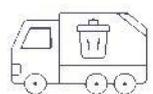
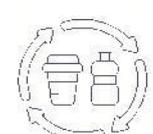
Comment est financé Cyclad ?

Pour financer la gestion des déchets, les élus de Vals de Saintonge ont choisi la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Son montant doit uniquement financer la cotisation versée à Cyclad qui effectue la collecte, la gestion des déchetteries et le traitement des déchets ménagers dans le respect de la loi. **Cette cotisation finance 65% du service car 35% des recettes proviennent de la vente des matériaux à recycler et des aides au recyclage versées par les éco-organismes.**

Comme tout service public, les dépenses doivent être égales aux recettes, Cyclad ne fait aucun bénéfice.



Les services apportés aux usagers par le service public Cyclad

 <p>LA COLLECTE</p> <p>47% des coûts du service public de gestion des déchets.</p>  <p>LA COLLECTE DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE</p>	<p>52 passages</p>  <p>EMBALLAGES COLLECTE CHAQUE SEMAINE</p> <p>52 passages</p>  <p>ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTE CHAQUE SEMAINE</p>
 <p>LES DÉCHETTERIES</p> <p>15% des coûts du service public de gestion des déchets.</p>  <p>LE RECYCLAGE ET LE TRAITEMENT</p> <p>38% des coûts du service public de gestion des déchets.</p>	 <p>PAPIERS/ PETITS CARTONS COLLECTE EN BORNES CHAQUE SEMAINE</p>  <p>VERRES COLLECTE EN BORNES CHAQUE SEMAINE</p>  <p>BIODÉCHETS MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS</p>

Les raisons de l'augmentation du coût du service

Plusieurs raisons expliquent la forte augmentation du coût du service en 2025.

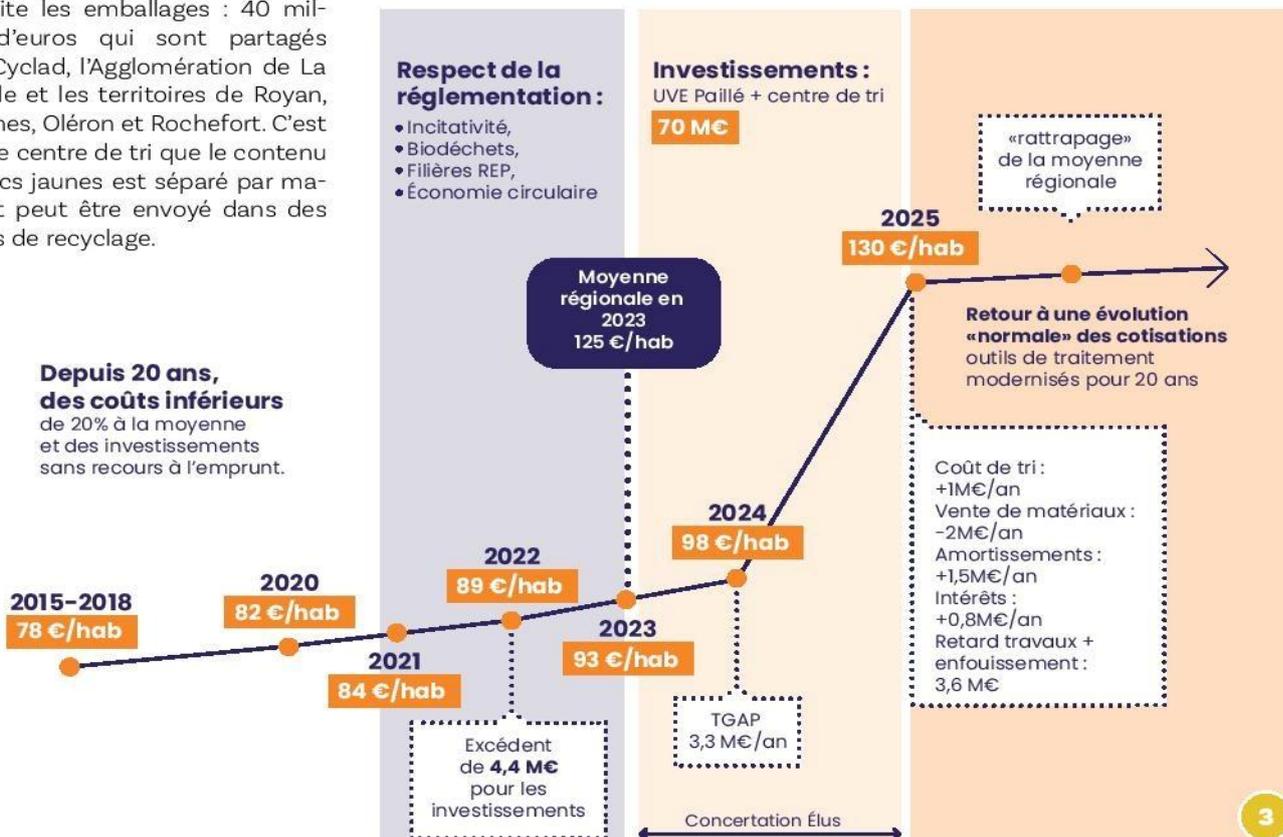
Raison n°1

DES INVESTISSEMENTS POUR LES OUTILS DE TRAITEMENT ET UN RETARD DANS LES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'UVE DE PAILLÉ.

D'importants travaux de modernisation ont dû être engagés pour transformer en Unité de Valorisation Énergétique l'usine d'incinération de Paillé. Cette valorisation est imposée par la loi, Cyclad met en œuvre un plan d'action permettant de respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets. Les retards de travaux ont entraîné des surcoûts importants dûs à l'augmentation des taux d'emprunts, à l'inflation sur les fournitures industrielles et à la nécessité de traiter les ordures ménagères par enfouissement pendant les travaux.

En complément, des investissements ont été nécessaires à la modernisation du centre de tri Altriane qui traite les emballages : 40 millions d'euros qui sont partagés entre Cyclad, l'Agglomération de La Rochelle et les territoires de Royan, Marennes, Oléron et Rochefort. C'est dans ce centre de tri que le contenu des bacs jaunes est séparé par matière et peut être envoyé dans des centres de recyclage.

Depuis 20 ans, des coûts inférieurs de 20% à la moyenne et des investissements sans recours à l'emprunt.



Raison n°2

LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP) FIXÉE PAR L'ÉTAT AUGMENTE FORTEMENT.

Cette taxe s'applique sur chaque tonne de déchets non triés considérés comme une pollution. Son montant est révisé chaque année et il ne cesse d'augmenter. La TGAP pèse 3,3 millions d'euros dans le budget de Cyclad en 2024. Elle est passée de 25 € par tonne en 2020 à 65 € par tonne en 2025 (loi de finances 2019).

Raison n°3

LA CHUTE DU PRIX DE VENTE DES MATIÈRES RECYCLÉES.

La vente des matériaux dépend du marché mondial et quand le cours de la matière est bas, c'est moins de recettes pour Cyclad soit moins 2 millions d'euros de recettes en 2023 et en 2024.

En 2023, les investissements dans les usines étaient anticipés avec une réserve de 4,4 millions d'euros pour les financer. Mais l'augmentation liée aux travaux, au taux des emprunts, à la TGAP et la chute de la vente des matériaux étaient imprévisibles et ont engendré un surcoût de 8 millions d'euros en deux ans. Toute l'année 2024, les élus du territoire ont été associés au travail financier pour équilibrer le budget du service public Cyclad.

Pourquoi les tarifs augmentent alors que nous trions toujours plus ?

Les coûts de traitement augmentent plus fortement que les économies générées par le tri. Les efforts ne suffisent pas à compenser l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), mais ce serait bien plus cher s'il n'y avait pas de tri.

Est-ce que le service diminue ?

Avec un passage hebdomadaire pour chaque flux, la fourniture du matériel de collecte et les équipements pour les déchetteries ; le service est constant, sans diminution, mais la priorité est donnée au tri et au recyclage conformément à la loi.

Comment sont traités les déchets ?

Les déchets issus de la collecte ou des déchetteries sont transportés vers des centres de traitement ou de tri. Le coût du traitement par incinération ou enfouissement est en moyenne 10 fois plus élevé pour les déchets non triés et non recyclés et il ne cesse d'augmenter. La mission de Cyclad est de mettre en place le plus de filières de tri possible pour favoriser la valorisation des déchets.

Quel est le coût de nos déchets ?

Chaque habitant produit 713 kg de déchets par an, c'est 2,8 tonnes en moyenne pour un foyer de 4 personnes. C'est 108000 tonnes par an collectées par Cyclad soit le poids de 10 tours Eiffel. Chaque filière a un coût spécifique mais le traitement des déchets non triés est beaucoup plus élevé et ne cesse d'augmenter fortement chaque année.



Compost
coûte
0€
la tonne



Papiers/
petits cartons
coûte
0€
la tonne



Verres
coûte
15€
la tonne



Emballages
coûte
40€
la tonne



Biodéchets
coûte
60€
la tonne



Non trié
Ordures
Ménagères
coûte
185€
la tonne



Métaux
rapporte
58€
la tonne



Cartons
rapporte
8€
la tonne



Gravats
coûte
23€
la tonne



Végétaux
coûte
43€
la tonne



Bois
coûte
115€
la tonne



Non trié
Tout-venant
coûte
170€
la tonne

4

Comment est calculée la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ?

La TEOM est calculée à partir de la valeur locative de votre logement, c'est-à-dire une estimation du loyer annuel que pourrait générer votre bien s'il était loué. Cette valeur dépend de la taille du logement, de sa situation géographique, de sa qualité et de son niveau de confort. Elle est ensuite multipliée par un taux voté chaque année par la Communauté de Communes pour obtenir le montant de la TEOM.

Qui doit payer la TEOM ?

La TEOM est due par tous les propriétaires de biens bâtis, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Si vous êtes locataire, votre propriétaire vous refacture cette taxe à travers les charges dites "récupérables".

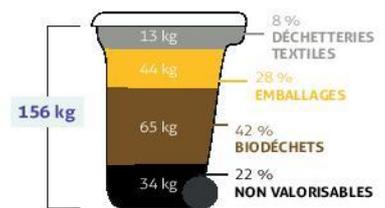
Quand doit-on la payer ?

La TEOM figure sur votre avis de taxe foncière, envoyé généralement en septembre. Elle est à régler mi-octobre, sauf si vous avez opté pour la mensualisation, auquel cas elle est répartie sur l'année via vos prélèvements liés à la taxe foncière.



Pourquoi un Pass d'accès aux déchetteries ?

Le Pass permet de réserver l'accès des déchetteries aux habitants de Cyclad qui en supportent le coût. En diminuant les dépôts extérieurs au territoire et en contribuant à renforcer le tri, le coût de sa mise en place est neutre. **Le Pass sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026**, équipez-vous dès maintenant sur cyclad.org.



Composition d'une poubelle type en 2023 (en kg/hab.)

Le tri reste la seule solution pour maîtriser les coûts qui augmentent. En 2023, il restait 78 % de déchets recyclables dans nos poubelles et leur traitement coûte en moyenne 10 fois plus cher que le recyclage. Les élus et les équipes de Cyclad restent mobilisés pour favoriser le tri.

Consignes de tri sur cyclad.org et au dos de votre calendrier de collecte.

Qui contacter ?

Syndicat Mixte Cyclad

1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

[@Cyclad17](https://www.facebook.com/Cyclad17)

[@ateliercyclad](https://www.instagram.com/ateliercyclad)

Syndicat Mixte Cyclad

cyclad.org

Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?

Les « Grumbeerekiechle » ou galettes de pommes de terre

Ce petit plat rustique des jours sans viande apparaît aujourd'hui dans certains restaurants étoilés ou il accompagne avec bonheur le gibier.

Ingrédients :

- 1 kg de pommes de terre,
- 4 échalotes, 1 blanc de poireau,
- 100 g de persil haché, 50 g de ciboulette,
- 3 œufs,
- 2 cuillères à soupe de farine,
- 1/3 de litre d'huile,
- Une pincée de noix de muscade râpée, sel, poivre.



Du bien alsacien !

Préparation :

Râpez les pommes de terre, épluchées et lavées, sur une râpe fine puis égouttez-les.

Coupez très finement le blanc de poireau, ajoutez-le aux pommes de terre ainsi que les échalotes hachées, la ciboulette et le persil haché. Comprimez le tout dans vos mains pour faire sortir le jus et l'amidon.

Ajoutez la farine et mélangez le tout avec les œufs, le sel, le poivre et la muscade.

Versez de l'huile dans la poêle (environ 1cm de hauteur). Rajoutez-en au besoin.

Lorsque l'huile est chaude, prélevez l'équivalent d'une cuillère à soupe bombée de pâte à galettes que vous aplatirez dans la poêle pour lui donner une forme ronde.

Faites dorer plusieurs galettes en même temps, environ 3 minutes par côté et retournez-les.

Déposez-les sur du papier absorbant pour en retirer l'excès de graisse.

Ma grand-mère les servait avec une salade de concombres. Et on dégustait la dernière avec de la compote de pommes ou un peu de gelée de coings.

Régalez-vous !

Anne-Caroline Muller

le saviez vous ?

Un peu d'histoire

La première bombe lâchée par les alliés au-dessus de Berlin pendant la seconde guerre mondiale a tué l'unique éléphant du zoo de la ville.



Lorsqu'il était au lycée, Ronald Reagan était maître-nageur. Lors de l'exercice de cette profession, le président américain a eu l'occasion de sauver 77 vies...

Le métier de Maître-nageur sauveteur



Les origines du croissant ne sont pas françaises comme on vous l'a toujours fait croire. En réalité, la célèbre viennoiserie a été créée par un boulanger autrichien après une victoire de l'Autriche contre les turcs. La forme du croissant vient d'ailleurs du symbole musulman.



Il n'existe pas de prix Nobel de mathématiques car la compagne d'Alfred Nobel, de vingt ans plus jeune que lui, le trompait avec un mathématicien.

Anne-Caroline Muller

Source : <https://www.hitek.fr>

20 juillet 2025, vive le chemin des Lichères !

Début de journée maussade. Pourtant notre traditionnel repas des voisins se déroule ce jour-là.

Rendez-vous à midi au n°7 pour loger une bonne vingtaine de personnes à l'abri. Le manque de soleil et l'apparition d'une petite pluie fine n'empêche pas de commencer par les choses sérieuses !!! Bien évidemment je parle de L'APÉRO !

Suivi du pique-nique partagé, salades, viandes, fromages, desserts, café.

Avec l'apparition du soleil, quelques équipes se sont formées pour faire une pétanque, d'autres du palet ou encore une belote. Bien sûr accompagnées d'un pousse café !

On ne va tout de même pas s'arrêter là ! On remet le couvert et c'est reparti pour un tour !!! On compte sur le soleil l'année prochaine



Photos Mélissa Denizet

Merci à tous nos voisins pour cette belle journée passée en votre compagnie.

Mélissa



La pétanque, une valeur sûre



Une première en ce 21 août 2025

Récemment installé à Haimps, je me suis fait une joie de participer à mon premier pique-nique des voisins.

Arrivé sur les lieux vers 12h30, je découvrais des tables déjà bien copieuses et la présence de notre maire Thierry en maître des cérémonies. Au fil de l'eau (même si le ru est complètement sec) sont arrivés une quinzaine de participants pour entamer une après-midi champêtre de bon aloi. La présence de nos amis britanniques était plutôt significative, occasion pour moi d'échanger dans la langue de Shakespeare sur nos expériences, sur les raisons de notre installation dans notre charmante commune. Nous avons, par soucis diplomatique, évité, bien entendu, d'aborder les sujets inhérents au monde de l'ovale... 😊.

Présence aussi de voyageurs au



Photo Thierry Goujeaud

Bienvenu à Haimps

long cours qui nous ont fait naviguer de la métropole à la Réunion, de la méditerranée à Mayotte, des hôpitaux de brousse aux camps de l'ONU.

Le tout, sous un soleil éclatant que la frondaison des arbres atténuait et qu'une légère brise estivale transformait en une jolie place du village où la bonne humeur, les éclats de rires accompagnés de breuvage du meilleur goût (avec modération bien entendu) m'ont donné envie de commettre ces quelques lignes et d'attendre avec une impatience non feinte de croiser de nouveau les illustres convives qui ont fait de ce 21 août, une fort belle journée.

Manuel Brun

Messe d'action de Grâce

Arrivé en 2018, en tant que diacre, au sein de la paroisse du pays de Matha, Guy AUBURTIN fut ordonné prêtre le 15 septembre 2019 en la cathédrale Saint Pierre de Saintes.



Proche des gens, il a su rassembler

Guy AUBURTIN a eu une vie bien remplie avant d'être ordonné prêtre. Il a été marié (devenu veuf), a eu des enfants, et est même grand-père de 4 petits-enfants.

Connaissant la « vraie » vie, il a réussi à faire déplacer beaucoup de nouveaux fidèles en l'église Saint-Hérie ou la chapelle de Matha, avec une augmentation

du nombre de baptêmes et du nombre d'enfants au cathé.

A la rencontre des villages

Il a fait rouvrir les églises des villages du pays de Matha lors de messes organisées à tour de rôle. Un verre de l'amitié était toujours servi à la fin de la messe, afin de faire connaissance, et de discuter.

Il est temps de lui dire au revoir

Le dimanche 31 août, ce fut sa dernière messe en l'église Saint-Hérie de Matha. C'était une grande fête.

Le diocèse a décidé qu'il était temps pour Guy de changer de paroisse. Depuis le 1^{er} septembre 2025, il officie au sein de la paroisse de La Rochelle Sud.



Qui dit départ, dit nouvelle arrivée

Monsieur l'abbé Rony JEAN, du diocèse de Jérémie en Haïti, est nommé curé en accord avec son évêque, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Il est arrivé le jeudi 11 septembre, et il a officié sa première messe le dimanche 14 septembre 2025 en l'église Saint Hérie de Matha.

Jennifer Gabeaud

L'AIDEM 2025-2026

L'école de musique et de danse de Matha-Aulnay continue sur sa lancée.

Cette année, comme l'année dernière, des élèves de l'école ont participé à la première partie des Eurochestreries. En 2024 à Matha et cette année à Brie sous Matha et Aulnay. Véritable reconnaissance pour nous ! Merci à Amélie (guitare) et Louise (flûte) qui ont assuré comme des pros !

Les inscriptions se sont bien passées et les cours de batterie et de violon augmentent encore. Nous sommes ravis.

Le breakdance passe de 1h de cours à Aulnay de Saintonge à 1h30 afin de répartir les niveaux (débutants et confirmés). Il continue à Matha le samedi matin de 11h à 12h. En 1 an, que de progrès !

Le projet d'ouverture à la danse de salon et aux danses du monde est toujours d'actualité mais nous

peignons à trouver un professeur. N'hésitez pas à nous contacter si vous en connaissez. Nous sommes preneurs.

Notre site internet est enfin créé

Vous pouvez nous rejoindre sur : Aidem17430.wixsite.com/aidem. Et hop ! Un petit « copier/coller » et c'est placé dans vos favoris !!!

Vous aurez ainsi toutes les informations de l'AIDEM sans vous déplacer.

Les dates à venir pour la fin 2025

11 novembre : cérémonies à Matha, Aulnay, Beauvais-sur-Matha et Haimps

22 novembre : Bal Trad avec cours d'initiation l'après-midi, repas, concert et bal

23 novembre : soirée « couscous à emporter » qui devient un rituel et un véritable succès

12,13 et 14 décembre : spectacle



« Pittocha » des Ogres de Barback avec la participation de l'AIDEM le 12

6 ou 13 décembre : le spectacle de Noël de l'AIDEM

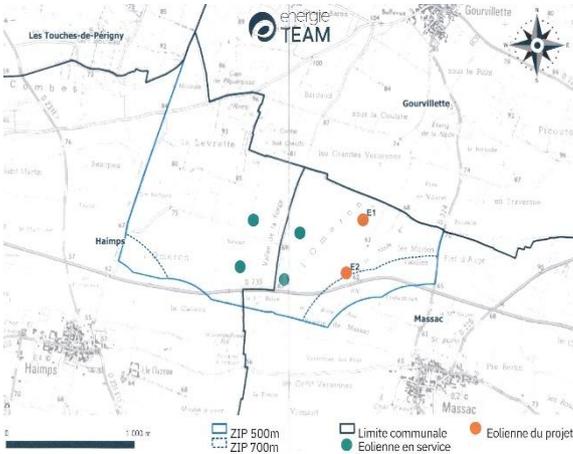
14 décembre : Le spectacle de Noël à Siecq

17 décembre : Audition de piano et violon à 16h30 dans la grande salle de l'AIDEM

Pour tous renseignements concernant les cours ou autres événements, n'hésitez pas à appeler Ghislaine Sanguin, au 06 85 98 09 76.

Un projet de parc éolien sur Massac

Energie TEAM étudie la faisabilité d'un projet de création d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Massac.



2 éoliennes d'une puissance unitaire comprise entre 4,5 et 5,9 MW et d'une hauteur de 220 mètres en bout de pale



Puissance totale : **9 à 11,8 MW**

Production comprise entre **22 500 et 29 200 MWh/an**

Équivalant à la consommation annuelle en électricité (chauffage compris) de **7100 à 9 200 habitants**



6 500 à 8 500 tonnes de CO₂ évitées

Équivalant à environ 1 750 tours du monde en avion



1 poste de livraison

Point d'étape Pass déchetteries

Le 16 mai 2024, les élus de Cyclad ont voté la mise en place du PASS pour continuer à proposer un service public de qualité en réservant l'accès des déchetteries aux seuls usagers du territoire, grâce à un système de badge numérique ou physique.

Cette gestion automatisée des accès permet également de renforcer le tri, la fluidité et la sécurité sur les sites, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Comme les territoires voisins, le nombre de passages annuel est limité afin de mieux réguler les fréquentations et les apports. Le nombre de passages autorisés en déchetteries chaque année s'élève à 24 par an pour les foyers (décomptés à partir du 1^{er} janvier 2026) et les professionnels. A titre de comparaison, l'agglomération de Rochefort en propose 18, celle de La Rochelle 20 et celle de Niort 24. La moyenne de fréquentation sur notre territoire était de 10 passages par an et par foyer en 2024.

Cela fait bientôt un an que nous avons commencé à distribuer le PASS et à 4 mois de l'entrée en vigueur de ce dispositif pour les particuliers, 69% des foyers sont équipés d'un PASS.

Mais les effets positifs se font déjà sentir, la fréquentation a chuté de 12% en moyenne dans les déchetteries depuis janvier. Certains sites limitrophes d'autres territoires affichent même une baisse de 30% de leur fréquentation. Comme nous l'avions estimé, sans le PASS nous devions traiter des déchets qui n'étaient pas ceux des habitants de notre territoire.

Par ailleurs, grâce à la mise en place des nouvelles filières de tri et à cette baisse de la fréquentation,

les tonnages tous déchets confondus sont en baisse de 15% quand le tout-venant a lui-même diminué de 30% sur le 1^{er} semestre.

Ces résultats s'ils se maintiennent, permettront de compenser les investissements effectués pour la mise en place du PASS en deux ans et demi.

Les barrières sont fermées progressivement depuis ce début d'été afin de tester le bon fonctionnement du dispositif et d'habituer les usagers déjà équipés mais l'accès reste possible avec un justificatif de domicile jusqu'au 31 décembre, dernier délai. Actuellement le temps d'attente pour obtenir un QR code est de moins de deux semaines et varie de 3 semaines à deux mois pour les badges (un envoi postal groupé par mois), il est donc important de faire les demandes dès maintenant pour les usagers non équipés.



Cyclad Communication

Les randonneurs du pays de Matha

PROGRAMME : OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2025

Rappel : Tous les mercredis une randonnée de 7-8 km est proposée au départ du cimetière de Saint Hérie.

Rassemblement à 14h15 – Responsable J GRAIZEAU 05 46 58 72 54

Courriel : randonneursdupaysdematha@laposte.net

Site : randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com



Date	Départ de la randonnée	Heure de départ	Responsables
Samedi 04 Octobre 2025	LE DOUHAT (17) Place de l'église	14h15	Viroulaud/Faugère 06 77 45 01 10
Samedi (1) 11 Octobre 2025	COURCERAC (17) Parking Salle des Fêtes	14h15	Graizeau/Lemoine 06 56 76 00 44
Samedi 18 Octobre 2025	OCTOBRE ROSE BEAUVAIS/MATHA (17) Salle des fêtes	14h15	Rousseau/Pasquet 06 70 01 68 21
Samedi 25 Octobre 2025	HAIMPS (17) Place salle des fêtes	14h15	Jacquemain/Jasmain 06 46 15 28 73
Samedi 01 Novembre 2025	Pas de randonnée		
Samedi 08 Novembre 2025	ST DENIS DU PIN (17) Parking salle Essouvert	14h15	Damas/Cordon 06 42 63 59 91
LE VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025 Assemblée Générale à la salle des fêtes de Matha à 18 heures			
Samedi 15 Novembre 2025	BALLANS (17) Parking salle des fêtes	14h15	Masset/Lissandreau 06 65 19 59 61
Samedi 22 Novembre 2025	MASSAC (17) Parking terrain de foot	14h15	Jacquemain/Faugère 06 46 15 28 73
Samedi 29 Novembre 2025	LES GONDS (17) Place de l'église	14h15	Voyer/Arveux 06 33 47 07 55
Samedi (3) 06 Décembre 2025	LA BROUSSE (17) TELETHON Place salle des fêtes	14h15	Lemoine/Jasmain 06 78 88 96 65
Samedi 13 Décembre 2025	BAZAUGES (17) Place salle des fêtes	14h15	Hérault/Lissandreau 06 30 17 56 46
Samedi 30 Décembre 2025	St Hilaire de Villefranche (17) Place de la mairie	14h15	Cordon/Pasquet 06 61 24 55 75

INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET



LA FILLE DU GRAND HIVER

Isabelle AUTISSIER

Elle a un nom à... coucher dehors, ce qui lui arrivera de nombreuses fois dans ce Groenland du début du 20e siècle. Arnarulunguaq, une Inuit de Thulé, a eu un début de vie difficile : dans la nuit polaire, on meurt parfois de faim et on sacrifie les petits enfants... une bouche de moins à nourrir permet parfois de préserver le reste de la famille.

Pourtant, grâce à l'intervention de son jeune frère, Arnarulunguaq vivra et va devenir une jeune femme intelligente, courageuse et intrépide.

Des blancs viennent dans son village et installent un comptoir où les Inuits vont découvrir des

produits incroyables : du café, du lait en poudre, des tissus, du papier et des crayons, des aliments inconnus.

Progressivement, les habitudes de vie des Inuits vont se modifier.

Mais la principale attraction apportée par les Blancs, c'est un vent d'aventure : Knud Rasmussen et quelques compagnons, organisent à cette époque des expéditions dans le but de déchiffrer ce territoire vierge entre le nord du Groenland et l'Alaska et, si possible, découvrir comment les ancêtres des Inuits sont passés à travers ces régions inhospitalières.

Arnarlunguaq va se passionner pour cette quête et va participer à ces expéditions qui ont eu lieu de 1921 à 1933.

Incroyable et exemplaire, la vie de cette jeune femme qui ne sait ni lire ni écrire mais s'intéresse à tout et porte un regard d'anthropologue sur les habitants de l'Arctique.

Isabelle Autissier, qui est elle-même une grande aventurière, retrace la vie d'Arnarlunguaq, cette inconnue, qui fut une femme libre.

PHIL'O

L'association des malfaiteurs hainpsois

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



La réponse du numéro précédent : « Enfoncer une porte ouverte ».



BIBLIOTHÈQUE

Une exposition et des portes ouvertes.

Le samedi 21 juin, c'était la fête de la musique, occasion rêvée pour proposer une exposition sur la musique et le cinéma dans le cadre de nos journées portes-ouvertes.

Mais, le weekend des 21 et 22 juin, c'était également le moment de la première canicule !

Ces journées étouffantes ont malheureusement découragé ceux qui, dans d'autres circonstances, se seraient peut-être laissé tenter par l'exposition fournie par la Médiathèque départementale.

Six panneaux retraçaient la folle aventure du cinéma et de la musique, inséparables depuis les débuts : dès la fin du XIXe siècle, du temps des films muets, un orchestre situé dans la salle accompagnait la projection. Le cinéma a toujours été un laboratoire d'expérimentation dans lequel la musique s'est épanouie. C'est ainsi qu'ont émergé de nombreux compositeurs devenus célèbres parmi lesquels les plus fameux :

- **Max Steiner**, l'un des premiers compositeurs de musiques de films (début du 20^{ème} siècle). On lui doit

celle de « Autant en emporte le vent » et il a écrit les bandes-son de plus de 300 films.

- **John Williams** est l'homme qui a composé la musique des très populaires « Les dents de la mer », « Star Wars », « Superman », etc. Plus de 100 films à son actif et 52 nominations aux Oscars.

- **Hans Zimmer** fut engagé en 1988 pour accompagner le film « Rain Man » pour lequel il a obtenu une première nomination. Cinq ans plus tard, nouvel Oscar pour la musique du « Roi Lion ». Il se spécialise ensuite dans les films de science-fiction et de fantaisie.

- **Ennio Morricone**, l'incontournable compositeur des « westerns spaghettis » des années 1970 et 80 : « Le Bon, la Brute et le Truand », « Il était une fois dans l'Ouest », etc. Incroyablement prolifique, il a composé la musique de près de 500 films.

- **Bernard Herrmann**, compositeur d'une musique d'un genre tout à fait singulier, avec une instrumentation et un rythme inhabituels, il a illustré les films d'**Alfred Hitchcock**. On lui doit les musiques parmi les plus connues, comme celles de « Citizen Kane », « Psychose », « Taxi Driver ».



Cette exposition était accompagnée d'une tablette qui permettait aux visiteurs de visionner des extraits de films connus et d'entendre leur musique.

Domage qu'il n'y ait pas eu plus de visiteurs ! Les cinéphiles et les amateurs de musique auraient été ravis. Car, de visiteurs, il n'y en a eu que peu : 5 le samedi matin et personne l'après-midi : le dimanche matin, 1 personne.

Une petite consolation : tous ceux qui se sont déplacés se sont inscrits à la bibliothèque. Espérons qu'ils reviendront pour emprunter des livres ou participer à d'autres animations !

Parlons justement des animations : avec la rentrée, elles reprennent. Dorénavant, la DIC'Thé a lieu le mercredi à la place du mardi. Quant au Kamishibai, c'est fini ! Mais les enfants qui aiment les histoires seront satisfaits car les bénévoles de Lire et Faire Lire viennent tous les jeudis à l'école de Sonnac. (Voir l'article sur l'Association LIRE ET FAIRE LIRE).

De leur côté, les élèves des classes de Haimps se rendent chaque mois pour emprunter des livres à la bibliothèque, comme tous les ans.

L'équipe des bénévoles

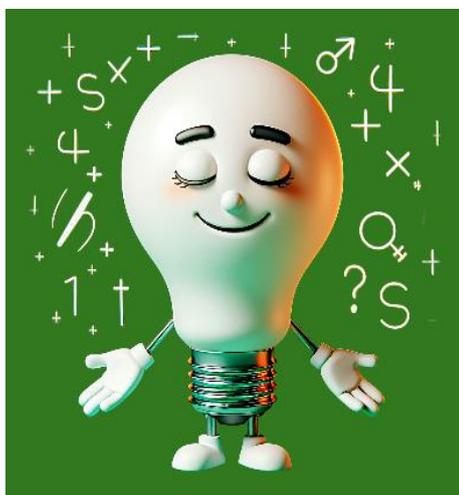


Photos Odile Fouchet

Pourquoi lire ?

Le sujet du numéro 187 de notre ÉCHOS du pays ne vous intéresse pas ? Je vous comprends !

Vous avez d'autres chats à fouetter : vous êtes trop occupés, votre boulot vous prend trop de temps, vous avez des enfants en bas âge ou des parents âgés, vous avez d'autres priorités, vous faites du sport pour garder la ligne et la forme, vous préférez regarder des séries sur Netflix, jouer sur votre téléphone, faire la fête avec des amis... bref, la lecture est la dernière roue de votre charrette. Oserais-je essayer de vous convaincre que lire peut-être utile ET bénéfique pour votre santé ? OUI, je vais essayer ! (Il suffit que vous lisiez ce texte) Les recherches en neurosciences et psychologie aboutissent aux mêmes conclusions.



Au niveau de la santé :

- Lire est le principal moyen de lutter contre le déclin cognitif (démence sénile, maladie d'Alzheimer, etc.),
- Lire réduit le rythme cardiaque et le stress, donc protège la santé
- Lire améliore la concentration, l'attention, le langage et la fluidité verbale.

Au niveau psychologique :

- Lire développe l'imagination et la créativité,
- Lire permet de se divertir, de s'amuser, d'acquérir des connaissances nouvelles, de s'informer, d'apprendre, d'évoluer, donc de grandir.

Au niveau social :

- Lire favorise l'empathie car la capacité à comprendre des situations différentes de celles que nous vivons quotidiennement dans notre petit environnement restreint,
- Lire nous donne l'occasion de partager, discuter, nous enrichir de l'expérience des autres,
- Lire nous permet de transmettre le savoir à nos enfants et petits-enfants, les générations suivantes.

Enfin, LIRE, c'est aussi une distraction, une détente, un PLAISIR.

Laissez-vous convaincre !

L'avantage de la lecture, c'est qu'elle est GRATUITE (bibliothèques) et accessible à tous.

Pourquoi vous priver de ce secret de bonne santé physique et mentale ?

Quelques conseils :

- Ne négligez aucun format : le livre-papier, le livre-audio, la tablette, selon vos préférences,



- Ne négligez aucun genre : Histoire, Science, fiction, policier, fantaisie, poésie, géographie, BD, journaux, etc.

- Se donner un rendez-vous à soi-même tous les jours, ne serait-ce que **15 mn** pour lire, cela ferait 450 minutes par mois, soit environ 8 h. C'est beaucoup moins que le temps passé devant vos écrans mais c'est un bon début !

Alors, n'hésitez pas : lisez au moins 15 minutes par jour, vous vous porterez mieux, vous, votre cerveau et votre entourage.

Et, qui sait ? Peut-être finirez-vous par y prendre vraiment plaisir et vous augmenterez ce temps de vous-même.

Odile Fouchet

Fêt'ARTS



Ayant organisé trois apéros-concerts cette année, nous sommes ravis d'avoir accueilli tant de spectateurs enthousiastes, jeunes et moins jeunes, qui ont passé des soirées à danser dans une ambiance conviviale.

Comme ces événements semblent continuer de plaire aux Haimpsois, nous annoncerons prochainement les dates de notre nouvelle saison.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir en juillet deux groupes formidables dans le cadre de nos soirées « Musica Haimps » :

- TRANSBAL EXPRESS nous a permis de découvrir des musiques venues d'autres continents. Et quel plaisir de constater que ces rythmes ont fait danser tant de gens !

- Georgie BROWN, chanteuse de jazz haut de gamme accompagnée d'excellents musiciens, a séduit les spectateurs par son talent et son charme.

Ce furent deux soirées inoubliables devant notre église mise en lumière, grâce aussi à nos deux fidèles techniciens, David et Fred, l'un pour le son, l'autre pour la lumière.

N'oublions pas nos bénévoles, indispensables à la réalisation et à la réussite de ces événements.

Un grand merci également à tous ceux qui participent aux apéros-concerts que nous organisons tout au long de l'année, ainsi qu'à nos deux soirées « Musica Haimps » de juillet : leur soutien nous est précieux.



AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Notre assemblée générale

Le 14 juin s'est tenue notre assemblée générale en présence d'une trentaine de personnes. Après des mots de bienvenue, le président a fait le compte-rendu de la saison écoulée en exposant toutes les actions qui ont été menées.

En l'absence du trésorier, c'est

Yohan Deraze qui a lu le compte-rendu financier. Celui-ci est légèrement positif par rapport à l'an passé. Notons que cela est dû avant tout aux bénéfices créés par nos repas et au fait que nous faisons nous-mêmes nos pâtés. La vente des cartes couvre à peine l'achat de gibier lâché.



En juillet, la fabrication du pâté

Notre repas champêtre et la préparation de l'ouverture

Un buffet grandiose

Le 23 août a eu lieu notre repas de début de saison sous les arbres derrière la salle des fêtes. 174 personnes ont profité de ce bel après-midi ensoleillé pour apprécier les divers plats.



Bientôt l'ouverture

Fin août les abreuvoirs ont été nettoyés et remplis. Puis 340 perdreaux ont été lâchés sous cage par groupes de 11 (9 rouges + 2 gris) et ce, sur tout le territoire Haimps-Gourvillette. Les agrainoirs ont été approvisionnés.

C'est parti pour une nouvelle saison

Samedi 13 septembre de 16h à 18h ce fut la vente des cartes. Puis dimanche 14 la saison 2025-2026 a commencé.

Hommage

Notons que nous avons perdu



un membre de notre équipe de chasseurs. M. Archambaud est décédé à quelques jours de ses 99 ans. Il était notre doyen. Il y a 2 ou 3 ans il chassait encore. Nous avons une pensée pour lui et sa famille à laquelle nous, présentons toutes nos condoléances.

Le bureau



Un repas de début de saison qui connaît toujours le même succès

Photos Thierry Goujeaud

LES LOISIRS DU VILLAGE

Un été qui a vu nos bénévoles s'activer pour vous proposer des manifestations auxquelles vous avez été nombreux à participer.

Une fête de la musique réussie

Quoi de mieux qu'un beau soleil, un bon repas et un bon groupe de musique pour faire le show ?! En cette journée de la « fête de la musique » l'association a accueilli le groupe HAT EAZZ. Ils nous ont fait danser jusque tard dans la soirée. L'équipe de bénévoles, que je remercie au passage, nous a préparé un bon repas moules-frites et ont même pu danser en fin de soirée pour clôturer cette belle journée.

Jérôme



Photos Mélissa Denizet

La traditionnelle brocante du mois d'août

C'est après quelques jours de préparation et une journée de mise en place que la traditionnelle brocante-vide grenier s'est déroulée. Cette année, elle a eu lieu le 24 août.

Grâce à ce bel environnement, nous avons accueilli 400 mètres

de brocanteurs sous les arbres du Parvet.

Nous n'avons pas manqué de visiteurs. Au niveau du snack, les bénévoles avaient préparé le café, vente de croissants-chocolatines et pour le midi c'était un sandwich pour

certains et pour d'autres frites-saucisse.

C'est la manifestation qui nous demande le plus de bénévoles, je tiens à les remercier de leur présence et travail effectué pour que cette brocante se perpétue le plus longtemps possible.

Jérôme



Photo Thierry Goujeaud



Notre deuxième concours de l'année aura lieu le **15 novembre** en début d'après-midi. Les flyers correspondant seront distribués dans vos boîtes aux lettres

APE HAIMPS SONNAC

Le nouveau bureau de l'APE élu !

Du changement pour l'avenir de nos enfants du RPI Haimps – Sonnac

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale ce lundi 8 septembre 2025. Cette réunion fut l'occasion de voir de nouveaux visages rentrés dans les rangs des bénévoles, tous prêts à offrir un peu de leur temps pour contribuer au bien-être et au plaisir des enfants grâce à l'envie de partager de nombreuses manifestations déjà évoquées tous ensemble.

Quelques dates à retenir !

Une première vente des célèbres madeleines Bijou est déjà en cours, n'hésitez pas à récupérer un bon de commande, à la mairie de Haimps ou Sonnac, à La Poste ou encore à la boulangerie de Sonnac. Egalement, nous organiserons



Photo Jennifer Gabeaud

Marine, vice-secrétaire ; Marlène, secrétaire ; Émilie, présidente ; Olivia, trésorière ; Kevin, vice-président et enfin Océane, vice-trésorière

une vente de chrysanthèmes afin de fleurir les tombes de nos familles.

Nous comptons sur votre soutien et vous remercions pour celui que

vous nous apportez chaque année pour nos enfants.

Le bureau

PISCINE DE FRESNEAU

Ils sont, tous les trois, de nouveau prêts à vous accueillir à la piscine de Haimps

Après quelques semaines de vacances, ils sont revenus en pleine forme, le dimanche 31 août 2025, pour vous revoir, reprendre vos inscriptions, ou expliquer aux nouveaux les activités qu'ils peuvent proposer en milieu aquatique, et ce autour du verre de l'amitié



Un planning qui ne change pas, ou presque

Retrouvez toutes vos activités préférées ! La piscine est réouverte depuis le lundi 15 septembre.

PLANNING 2025/2026				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
10h15		Aquadouce	Aquadouce	Aquabike
11h15	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce
12h30	Aquatonic	Aquatonic	Aquabike	Aquatonic
13h15				Aquaphobie
13h30	Accès libre	Accès libre		Accès libre
13h45			Natation	
14h			Natation	
14h30	Perfectionnement		Natation	
16h45	Natation		Natation	
17h15	Natation	Natation		
17h45				
18h	Aquatonic	Aquatonic	Aquatonic	Aquadouce
19h	Circuit training	Aquatonic	Circuit training	Aquatonic
20h		Aquabike		Aquabike

TOUS AU SPORT

Une 4^{ème} rentrée pleine d'énergie !

L'association Tous au Sport entame sa quatrième rentrée et confirme son dynamisme. Avec toujours plus de participants aux séances d'essai (deux gratuites pour toutes les activités), l'association prouve qu'elle répond à une véritable attente dans nos communes.

Les activités proposées

- **Yoga** : un moment de calme et de bien-être, pour relâcher le stress et améliorer sa souplesse et sa respiration. Des postures simples et un moment agréable.
 ● Matha (Complexe associatif) : lundi 10h et jeudi 19h
- **Pilates** : un travail en profondeur sur la posture, les muscles et l'équilibre, tout en douceur, permettant de renforcer les muscles profonds.
 ● Matha (Complexe associatif) : mardi 18h30
- **Zumba en famille** : des chorégraphies simples et ludiques, parfaites pour bouger en musique, pour les petits et les grands, tous ensemble.
 ● Matha (Complexe associatif) : mardi 19h30
 ● Beauvais-sur-Matha (Salle des fêtes) : jeudi 18h30
- **Marche nordique** : marche active avec des bâtons, pour renforcer le corps tout en profitant de l'extérieur. Un groupe promenade et un groupe de marche dynamique.
 ● Haimps (Salle des fêtes, départ des parcours) : lundi 19h

- **Renforcement musculaire** : des exercices ciblés sur tous les muscles du corps, avec ou sans charge, pour gagner en force et en endurance, avec des nombreuses répétitions.
 ● Haimps (Salle des fêtes) : mercredi 18h30
- **Step** : activité cardio et rythmée sur une petite plateforme, idéale pour travailler la coordination, la mémoire et l'endurance.
 ● Haimps (Salle des fêtes) : mercredi 19h30
- **Top Cardio (Kangoo Jumps et Trampoline)** : des cours dynamiques et ludiques pour booster son cardio et brûler de l'énergie. Les Kangoo Jumps (chaussures à ressorts) et le Trampoline (mini-trampolines) rendent l'effort fun et efficace en musique.
 ● Haimps (Salle des fêtes) : mercredi 20h30 à 21h (1 semaine sur 2)
- **Gym Santé (Pilates & renforcement musculaire)** : une activité adaptée à tous, axée sur la souplesse et le maintien du corps.
 ● Beauvais-sur-Matha (Salle des fêtes) : jeudi 19h30



Séance de Zumba en famille à Matha

Tous au Sport, c'est aussi une ambiance conviviale et familiale : des apéritifs partagés et des week-ends sportifs sont organisés toute l'année pour créer du lien et prolonger l'esprit chaleureux de l'association.

Il est encore temps de tester gratuitement et de s'inscrire pour la saison. Venez découvrir l'activité qui vous correspond et rejoignez une équipe motivée et enthousiaste !

Présidente : Hélène BAUDY

Trésorière : Sabrina THOMAS

Secrétaire : Christine CRON

Secrétaire adjointe : Annabelle NICOU

Animateur sportif : Kevin BAUDY

Tarifs : A partir de 80 euros par an et par personne pour une activité. Il faut ajouter 15 euros pour chaque activité supplémentaire.

LE SPORT ACCESSIBLE
A TOUS

Haimps
Matha

Beauvais-sur-Matha

AU FIL DU BRIOU

Spectacle : Recettes déjantées



Une première représentation du spectacle recettes déjantées s'est déroulée le vendredi 4 juillet à la Halte du Pinson à Aumagne. Cette association accueille des familles avec des personnes en situation de handicap.

Magnifique lieu
Magnifique accueil
Belle convivialité

Nous répétons à nouveau, et nous envisageons de jouer ce spectacle dans les prochains mois.

Formation aux premiers secours PSC1

Nous avons programmé une formation aux premiers secours le mercredi 22 octobre. Elle doit se dérouler au centre des pompiers de Matha.



Club de lecture

Lors du dernier rendez-vous, fixé le mercredi 24 septembre, nous avons parlé d'un ouvrage écrit par Mélissa Da Costa. Tout le bleu du ciel, une histoire très émouvante et poétique, une ode à la vie.

Octobre Rose

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale, nous participerons à l'organisation de l'après-midi jeux du samedi 11 octobre.

Cette manifestation est organisée cette année par les Loisirs du village, l'AICA du bois de la Levrette, l'APE Haimps-Sonnac, Tous aux sports, Au fil du Briou, avec le soutien de la municipalité.

Contact association : Jean-Yves Porcheron – tél. 06 20 69 68 60

Le président, JY Porcheron

TOUS EN ROSE!

APRES-MIDI FESTIVE & SOLIDAIRE

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 DE 14H A 18H

Salle des fêtes - HAIMPS



UNE SEULE RÈGLE: VENEZ HABILLÉS EN ROSE!
(Et un petit gage rigolo pour ceux qui oublient)



DES JEUX POUR TOUS LES GOÛTS

- Jeux d'adresse, de réflexion, de rapidité
- Pétanque • Palets • Molkky
- 10 grands jeux de la ludothèque
- Activités en intérieur & extérieur



PARTICIPATION

À partir de 5 €

(gratuit pour les -18 ans)

GOÛTER GOURMAND

Gâteaux faits maison
Buvette & petite restauration sur place



L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES SERA REVERSÉE À
UNE ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE CANCER



Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

AICA du bois de la Levrette - APE Sonnac-Haimps - Au fil du Briou
Fêt'Arts - Les loisirs du Village - Tous au Sport

AVEC LE SOUTIEN DE LA MAIRIE DE HAIMPS

L'An deux mil vingt-cinq, le 16 juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de **Thierry GOUJEAUD, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal :
11 juin 2025.

Présent(e)s :

M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane.

Excusé(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
Mme GOGUET Aurélie,
M. RULLAND Alain.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :
Mme FOUCHET Odile.



Photo Sylvie Pavy

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 19 mai 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

SUIVI DU DOSSIER TOMBE SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

Madame Jennifer Gabeaud fait le point sur ce dossier. Suite à l'accord du Conseil municipal sur le devis de l'entreprise AFM Gravure-Marbrerie de Mons, elle a essayé de joindre cette dernière à plusieurs reprises mais sans y parvenir. Renseignements pris, il semblerait que cette société a cessé ses activités. Un nouveau devis va être demandé à l'entreprise Colin.

RENCONTRE AVEC LMSOLEIL

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu de sa rencontre avec M. Damien Omnes de l'entreprise LMSOLEIL à propos de la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes. Il devrait nous adresser une documentation d'ici la fin de la semaine.

PRESTATION SOPSCAN

L'intervention de survol par drone de l'église a eu lieu le 11 juin 2025 et nous avons reçu un lien afin d'accéder à la maquette 3D de l'église. Un entretien téléphonique aura lieu avec l'entreprise le mercredi 18 juin afin de comprendre comment utiliser cette application.

DÉBOUCHAGE BUSES EP

Suite aux récentes intempéries, nous avons constaté qu'un certain nombre de buses étaient bouchées. Un devis a été demandé à l'entreprise SAS BERNAUD pour un chantier de débouchage :

- La Pinelle : 2 traversées de route
- Fresneau : rue des Écoles – Traversée et longueurs
- Fresneau : rue du Moulin – 1 carrefour, des traversées, 1 longueur

COMPTAGE ROUTIER

Suite à la demande de quelques riverains, la Direction des Infrastructures a mis en place un comptage routier rue du Petit pont, juste avant la dernière maison. Les données enregistrées à partir de compteurs pneumatiques installés du 05/04/2025 au 13/05/2025 sur le réseau nous donne le nombre de véhicules passant par heure et par jour (VL et PL) ainsi que l'analyse des vitesses de ces véhicules.

En ce qui concerne la vitesse, le chiffre retenu par la DI pour définir les besoins d'aménagement est celui de la vitesse à laquelle 85% des gens roulent (V185).

Le débit total sur la période est de 2688 VL et 25 PL soit un total de 2713 véhicules.

Débit moyen			Vitesse			
	Heure	Jour		Vit. autorisée	Vit. moyenne	V85
VL	12	299	VL	50	36,0	45,0
PL	0	3	PL	50	29,8	37,0

85% des VL roulent à 45 km/h et 85% des PL roulent à 37 km/h. L'analyse de ces résultats confirme qu'il n'y a pas de besoin impérieux d'un aménagement pour réduire la vitesse.

TRAVAUX À LA PINELLE

Une réunion de chantier avec M. Thibaud Sales de SDV17 a eu lieu le 22/05/2025. Le décapage et le terrassement avaient été faits ainsi que la création de la voirie (avec giration conforme à l'étude) et la noue, le reprofilage de la chaussée existante restait à faire. Depuis, cela a été fait ainsi que le revêtement de la voirie. Nous avons donc reçu :

- Le plan de recollement des travaux,
- La proposition de réception des travaux de VRD notifiée sans réserves qui a été retournée signée.

Les travaux de signalisation verticale devraient se faire dans le courant semaine 25 ou semaine 26. Comme convenu, la signalisation horizontale se fera dès le rejet des gravillons fait, ce qui devrait arriver à la rentrée.

TRAVAUX RUE DU VIEUX FOUR À LA TOUCHE

Pour rappel, suite à l'accord du Conseil, le devis de l'entreprise MARTIN TP OUEST a été signé pour la purge de la racine qui traverse la rue de l'Ouche. Après nous être rendus sur place avec M. Cyril Roy de la DI pour voir ce qui pourrait être fait pour faciliter l'écoulement des eaux lors de fortes pluies ou d'inondation, M. Roy nous a donné son accord pour qu'on fasse accéder le fossé de droite dans celui de la Départementale et pour qu'on creuse un fossé de l'autre côté avec également un accès sur la Départementale.

L'entreprise MARTIN doit venir pour compléter son devis et le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ce devis complémentaire.

SIVOS – COMITÉ SYNDICAL DU 22/06/2025

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu du dernier comité syndical du SIVOS qui a eu lieu le 2 juin 2025 à Haimps. Au cours de ce dernier, une délibération a été

prise définissant les modalités d'exercice du temps partiel pour répondre à la demande de Mme Boisdet qui souhaite un aménagement de son temps de travail avant son départ à la retraite prévu en mai 2026. Il a également été pris une délibération pour la protection sociale, risque santé, des personnels. Ont également été abordés le remboursement des frais de déplacement des agents et la signature d'une convention avec la région pour le financement des accompagnateurs dans les bus scolaires.

BILAN RÉCEPTION BOUSSAC

De l'avis de tous, ces trois jours de rencontre avec nos amis de Boussac ont été une réussite. Pratiquement toutes les factures ont été réglées, il ne reste plus que celle de l'achat des cochons qui doit être payée par Fêt'ARTS. Compte-tenu de son montant, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité (à l'exception de Mme Fouchet qui n'a participé ni à la discussion, ni au vote) accepte le versement d'une subvention complémentaire à Fêt'ARTS d'un montant de 170,00 €.

ARRIVÉE DE BAR EN « BULLE »

Suite au désistement d'une commune, finalement M. Kevin Tétaud nous a informés qu'il viendrait à Haimps avec son bar en « bulle » le vendredi. Rendez-vous, tous les quinze jours, de 17h à 21h, à partir du vendredi 20 juin. A cet effet, nous avons fait installer une prise électrique au Parvet.

COMMISSION ANIMATION DU 11/06/2025

Madame Odile Fouchet fait le compte-rendu de la commission Animation qui s'est tenue le mercredi 11 juin. Les deux sujets à l'ordre du jour étaient la fête nationale et le Noël des enfants. Pour ce qui est de la fête nationale, nous l'organisons cette année le dimanche 13 juillet avec

un pique-nique à midi, des jeux dans l'après-midi et une soirée dansante le soir.

Le Noël des enfants aura lieu le samedi 6 décembre en fin d'après-midi avec une « soirée pyjama » accompagnée de la projection d'un film.

PRÉSENTATION DU N° 187 DES ÉCHOS DU PAYS

Madame Odile Fouchet présente au Conseil la maquette du numéro 187 des Echos du pays. A l'intérieur, de nombreuses actualités et un dossier est consacré à la visite de nos amis de Boussac.

QUESTIONS DIVERSES

PORTES OUVERTES À LA BIBLIOTHÈQUE

Elles auront lieu les 21 et 22 juin 2025. A cette occasion il y aura une exposition sur le thème « Musique au cinéma ». Le samedi 21 l'ouverture se fera de 10h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche 22 de 10h à 12h.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGÉS

La mairie sera fermée du 15 au 18 juillet inclus et du 18 au 29 août inclus.

POSTURE VIGIPIRATE

En réponse aux événements survenus dans la nuit du 12 au 13 juin au Proche Orient, le premier ministre demande l'application stricte des mesures activées dans le cadre de la posture en cours (Urgence attentat).

SÉANCES DE YOGA AU PARVET

Suite à sa demande, Monsieur le Maire a autorisé Mme Maud Lesage à faire des séances de yoga au Parvet les 12, 15 et 29 juillet et les 9 et 19 août.



Photo Sylvie Pavy

L'An deux mil vingt-cinq, le 21 juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2025

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal
M. COMTE Christophe,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine
Mme ROUSSELLE Océane.

Excusé(e)s :

M. DERAZE Frédéric,
M. RULLAND Alain.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :

Mme GABEAUD Jennifer.

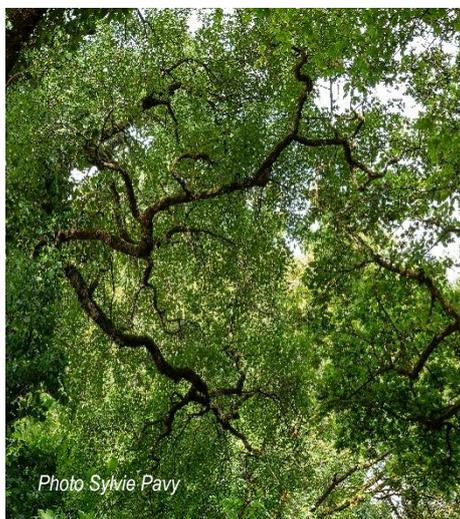


Photo Sylvie Pavy

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 16 juin 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation rue du du Palmier,
- Une parcelle à la même adresse.

Le Conseil à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

SUPPRESSION D'UNE BOITE AUX LETTRES

A la demande de la poste, Monsieur le Maire a reçu M. Didier Marchand, responsable de l'action commerciale, qui est venu présenter les modifications à intervenir dans les prochains mois. Après avoir parlé de la diversification des services de la poste, M. Marchand nous a informés que, compte-tenu des comptages effectués récemment, ils allaient procéder à la fermeture d'une des deux boîtes aux lettres restantes. Après discussion, le Conseil à l'unanimité décide de demander le maintien de celle située place du 8 mai 1945 à Fresneau.

MAINTENANCE DÉFIBRILLATEUR

Le contrôle a été effectué par la société DEFIBRIL le 24 juin 2025. Il a été signalé une mauvaise exposition de l'appareil. En effet le boîtier, et donc le défibrillateur, est fortement exposé aux rayons du soleil. La vitre du boîtier est jaunie et il est difficile de vérifier le témoin de fonctionnement du DAE.

Après discussion, le Conseil décide de mettre le défibrillateur de la mairie à la place de celui de la salle des fêtes.

RESE – DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE 2025

La vérification biennale des Points incendie a été effectuée par la RESE le 20/06/2025, son coût s'élève à 566,08 €.

Les sept poteaux ont été contrôlés, un est « disponible » (celui de la route de la Gare), quatre sont « disponible limité » (Chemin de Moirée, Impasse du Porche, Rue du Moulin et Place du 8 mai 1945) et deux sont « indisponible » (Rue de l'Eglise et Impasse du Chausset).

TPC EN NOUVELLE AQUITAINE

Dans le cadre de l'organisation du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine qui va passer à La Pinelle le 26 août 2025, la liste des cinq signaleurs qui sera adressée avant la fin du mois, comprend Mme Fabienne Godin, M. Alain Rulland, M. Jérôme Druaux, M. Raphaël Chauvet et M. Thierry Goujeaud.

MUNICIPALES 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil de la réception d'un courrier de la Préfecture le 02/07/2025 concernant :

- La période de réserve des élus à compter du 1^{er} septembre 2025,
- La présentation des évolutions réglementaires quant au mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants.

Conformément aux dispositions de l'article L.227 du Code électoral, les prochaines élections municipales se tiendront dans le courant du mois de mars 2026. Une nouveauté majeure sera introduite pour ce scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants avec l'instauration d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

Les candidatures devront désormais être obligatoirement déposées par liste, composée alternativement par des personnes de chaque sexe.

DM N°1 – RÉGULARISATION COMPTE 673

Afin de procéder à la régularisation du compte 673 et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité accepte d'inscrire en dépense la somme de -2 800 € au chapitre 615231 Voiries et la somme de 2 800 € au chapitre 673 Titres annulés (sur exercice antérieur).

SUIVI DOSSIER – TOMBE SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

Suite à la dernière réunion de Conseil, Mme Jennifer Gabeaud a pris contact avec les entreprises Daunis et Colin. Nous avons reçu le devis de chez Colin mais restons dans l'attente du devis Daunis.

OFFRE COMMERCIALE DE LMSOLEIL

Mme Jennifer Gabeaud présente l'offre commerciale de LMSOLEIL pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes. Compte-tenu de la complexité du dossier il est proposé de rencontrer M. Damien Omnes en septembre.

CLOCHER DE L'ÉGLISE

Étant donné qu'il est impossible d'obtenir une visite d'une personne de la conservation régionale des monuments historiques pour la réparation de la girouette tombée du clocher, un rendez-vous a été pris pour le 12 août avec M. Gérard de

l'entreprise Ascension pour évaluer la situation.

CONSEIL D'ÉCOLE DU 19 JUIN 2025

Mme Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal. Ont été abordés :

- Les remerciements et demandes de travaux,
- Le bilan de l'absentéisme annuel,
- Le stage RAN,
- Le bilan financier des coopératives scolaires,
- Le bilan des projets et sorties,
- Les perspectives pour l'année scolaire 2025-2026.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DE VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport d'activité 2024 de Vals de Saintonge Communauté qui est le reflet des actions et projets structurants, nouveaux et/ou innovants développés en 2024 dans chaque pôle de compétence de la communauté de communes. Celui-ci s'articule autour de 5 parties :

- Notre territoire, les compétences de la communauté de communes, les moyens humains et financiers alloués,
- Adapter nos pratiques,
- Planifier et aménager le territoire,
- Développer, renforcer l'attractivité,
- Accompagner les habitants.

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2026

Monsieur le Maire indique au Conseil que le renouvellement général des conseils municipaux prévu en mars 2026 entraîne la nécessité de procéder à la recomposition de l'organe délibérant de Vals de Saintonge Communauté.

Cette démarche doit définir le nombre total de sièges du Conseil

Communautaire ainsi que leur répartition entre chacune des communes membres.

Conformément à l'article L.5211-6-1 du CGCT, le processus de fixation du nombre de sièges et de leur répartition peut s'effectuer selon deux modalités distinctes :

- Par application des dispositions du droit commun,
- Par conclusion d'un accord local entre les communes membres.

En 2020, la fixation du nombre de sièges s'est opérée suivant les dispositions du droit commun qui prévoient que ce nombre est initialement déterminé en fonction de la population de l'EPCI. Ces sièges sont ensuite répartis entre les communes membres à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en fonction de leur population. Afin d'assurer la représentation de tous au sein de la CDC, chaque commune des Vals de Saintonge Communauté doit disposer d'au moins un siège. Monsieur le Maire fait part du tableau présentant la répartition des sièges telle qu'elle résulterait de l'application stricte du droit commun, en l'absence d'accord total.

Les communes membres ont la possibilité de conclure un accord total de répartition des sièges des conseillers communautaires. Cet accord doit être adopté par une majorité qualifiée : soit la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population de l'EPCI, soit les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de cette population totale. L'échéance pour cet accord est le 31 août 2025. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ce dossier. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
SOUHAITE la répartition des sièges résultant de l'application des dispositions du droit commun telle que présentée dans le tableau

joint pour la fixation du nombre de sièges à Vals de Saintonge Communauté lors du renouvellement des conseils municipaux en mars 2026.

ENERGIE TEAM – CONVENTION APICOLE

Suite à nos questions à propos de la convention apicole concernant l'implantation de 4 ruches sur le territoire communal, Energie TEAM nous a proposé de signer la convention en y intégrant une délégation explicite de la commune à M. Jean-François Deraze et à M. Rémi Roby, utilisateurs respectifs des ruchers. Cette solution permettra de maintenir un cadre contractuel clair tout en prenant en compte le rôle d'intermédiaire de la commune.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité, décide de demander à Energie TEAM d'adapter le contenu de la convention et de l'autoriser à la signer une fois modifiée.

PRÉSENTATION DU PROJET ÉOLIEN DE MASSAC

En tant que commune voisine, Monsieur le Maire a assisté le 17 juin 2025 au comité de projet de parc éolien sur le territoire de Massac. En réalité, ce parc s'appellera le parc de l'Omeron sera dans la continuité de la ferme éolienne du Briou. Il serait composé de 2 éoliennes d'une puissance unitaire comprise entre 4,5 et 5,9 MW et d'une hauteur de 220 mètres en bout de pale. Puissance totale de 9 à 11,8 MW soit supérieure aux 4 éoliennes actuellement en activité.

DECI – PROTECTION DU CLUZEAU

Suite à la dernière proposition du SDIS17, M. Thierry Aubouin sera d'accord de conventionner avec la commune pour la mise à disposition de sa réserve située derrière sa distillerie. Reste à voir avec le SDIS pour déclarer cette réserve en point incendie. Seul, il

resterait hors du périmètre de protection du moulin du Cluzeau pour lequel il faudra essayer de trouver une solution avec les propriétaires.

DÉCORATIONS DE NOËL

Madame Odile Fouchet fait le compte-rendu de l'entretien qu'elle a eu avec M. Emmanuel Bompas de la société DECOLUM à propos des décorations manquantes. Ce dernier a établi un devis pour 4 guirlandes LED gold et blanc pétillante, 27 pattes fixes rapides qui s'élève à 1 330,20 € TTC.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

NOUVEAUX FORFAITS SACEM

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu de l'entretien qu'elle a eu avec M. Franck Lesigne, délégué régional de la SACEM, à propos des nouveaux forfaits mis en place par la SACEM pour les communes jusqu'à 5000 habitants. Avant de prendre une décision, il conviendra de voir avec l'association Les Loisirs du village s'ils font une déclaration pour la fête de la musique ?

BILAN DES PORTES OUVERTES A LA BIBLIOTHÈQUE

Madame Odile Fouchet fait le bilan des deux journées portes ouvertes organisées à la bibliothèque. L'exposition était très intéressante, mais compte-tenu de la canicule il y a eu peu de visites et pourtant de nouveaux adhérents ont été enregistrés.

BILAN DU 14 JUILLET

Les membres de la commission Animation font le bilan de la manifestation qui s'est tenue le dimanche 13 juillet. Un peu plus de 130 personnes ont participé à cette journée festive qui s'est déroulée dans un esprit convivial sous l'espace ombragé derrière la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX RUE DU VIEUX FOUR À LA TOUCHE

Le devis qui a été signé pour la création d'un fossé, la remise en état d'une buse et le débarras du virage s'élève à 1 224,00 € TTC.

FCTVA 2025 SUR EXERCICE 2023

Par arrêté préfectoral du 10/7/2025, le montant de 26 945,63 € est attribué au bénéfice de la commune au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée. Nous percevons 21 498,09 € au titre des dépenses d'investissement et de 5 181,60 € au titre des dépenses de fonctionnement.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

Le montant de l'indemnisation pour l'année 2025 du surplomb de l'E1 s'élève à 467,60 €.

LE BAR EN BULLE

Un rapide bilan des 3 premières venues du Bar en bulle permet de dire qu'à chaque fois une trentaine de personnes étaient présentes. Nous espérons que ce service proposé aux habitants continue encore longtemps.

PROJET SERRE AGRICOLE PHOTOVOLTAÏQUE

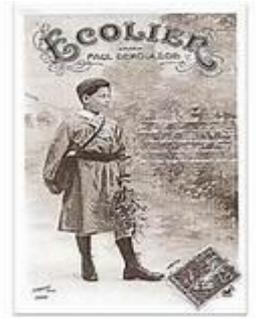
Un dépôt des demandes de permis de construire sera fait sur le guichet unique pour les communes des Touches de Périgny et de Haimps.

Fin de la séance 22h50



Photo Sylvie Pavy

L'école
et les écoliers
autrefois ...



Il était une fois... l'école

Dossier proposé par Odile FOUCHET

En cette période de rentrée scolaire, il semble opportun de présenter dans cette rubrique un texte écrit par notre ancien maire, Yves EGRETEAU, qui témoignait de ce qu'était l'école en 1925, il y a donc 100 ans.

« A cette époque, garderie et école maternelle n'existaient pas et, point de transport scolaire, point de cantine. Tous les enfants venaient à pied et faisaient le chemin 4 fois par jour. Garçons et filles portaient une blouse noire (boutonnée à droite pour les filles). Les garçons étaient coiffés d'un béret (noir), chaussés de « socques », chaussures montantes à semelles de bois et ferrées de clous, très appréciées pour faire des glissades sur le ciment du préau ou sur la glace... Ils portaient de grandes chaussettes de laine (chausses) et, été comme hiver, des culottes courtes.

Le sac d'école était souvent une musette confectionnée à la maison en grosse toile bleue qui contenait une ardoise, quelques cahiers et livres, un plumier en bois (les plus beaux étaient noirs avec un couvercle décoré) ; il renfermait un crayon d'ardoise, un crayon de papier, une gomme, un porte-plume avec des plumes « Sergent-Major » pour dessiner avec pleins et déliés de belles pages d'écriture.

La salle de classe, soigneusement nettoyée pour l'occasion, dégageait une odeur « de propre » restée dans les mémoires.

Au départ, garçons et filles étaient



séparés, la mixité se pratiqua à Haimps à partir de 1924.

Les élèves étaient environ 30 par classe et les enseignants étaient souvent un couple dont la « dame » (maîtresse) s'occupait des petits pendant que le maître dirigeait les grands. Ils étaient très respectés des enfants et des parents et, souvent, passaient toute leur carrière dans le même village ; ex. : Mr et Mme CLERGAUD, Mr et Mme LAVERGNE, Mr et Mme BOIROUX. Le cycle scolaire commençait à 5 ans par le CP -Cours Préparatoire 1ère et 2ème année- puis Cours Élémentaire, 1ère et 2ème année, et ensuite Cours Moyen, 1ère et 2ème année.

L'aboutissement de tout ça était le C.E.P. (Certificat d'Etudes Primaires) que l'on passait entre 12 et 14 ans ; l'examen avait lieu à Matha. Le summum était d'avoir le premier prix du Canton, aussi bien pour l'élève que pour les maîtres qui l'avaient formé dans leur classe.

Des récompenses étaient offertes par la commune sous forme des livres de prix.

L'examen réussi donnait droit au diplôme du certificat d'études primaires, signé par l'Inspecteur d'Académie et qui servait de référence pour poursuivre ses

études, entrer en apprentissage, ou passer des concours pour un certain nombre. Les matières enseignées devaient permettre de faire un bon démarrage dans la vie.

L'accent était mis sur la morale et l'instruction civique, sans négliger les autres matières ; les fautes d'orthographe étaient rares et les calculs sans erreur (preuve par 9 à l'appui).

Cette éducation rigoureuse à la base a permis une émulation énorme des enfants des zones rurales qui n'étaient pas très évolués au départ.

Elle a permis aussi à ces jeunes de faire bouger les mentalités conservatrices qui existaient dans les villages, de prendre des responsabilités, de créer des associations dans les communes : Secours Mutuel, coopératives, comités des fêtes, assurances mutuelles, bibliothèques... et même de s'implanter dans les conseils municipaux, et tout cela pour le bien de toute la population.

Les bâtiments qui servent d'école datent de 1885 mais ils ont été remaniés à plusieurs reprises pour rester dans les normes en vigueur. L'effectif d'élèves est longtemps resté stable de 60 à 80 avec les enfants d'Iré-Le-Sec (Meuse) pendant la guerre. Ils sont montés à plus de 110 vers 1950, ce qui a nécessité la construction d'une 3ème classe. Plus tard, les effectifs ont diminué du fait de la baisse de la natalité et le départ plus tôt vers le collège de Matha.

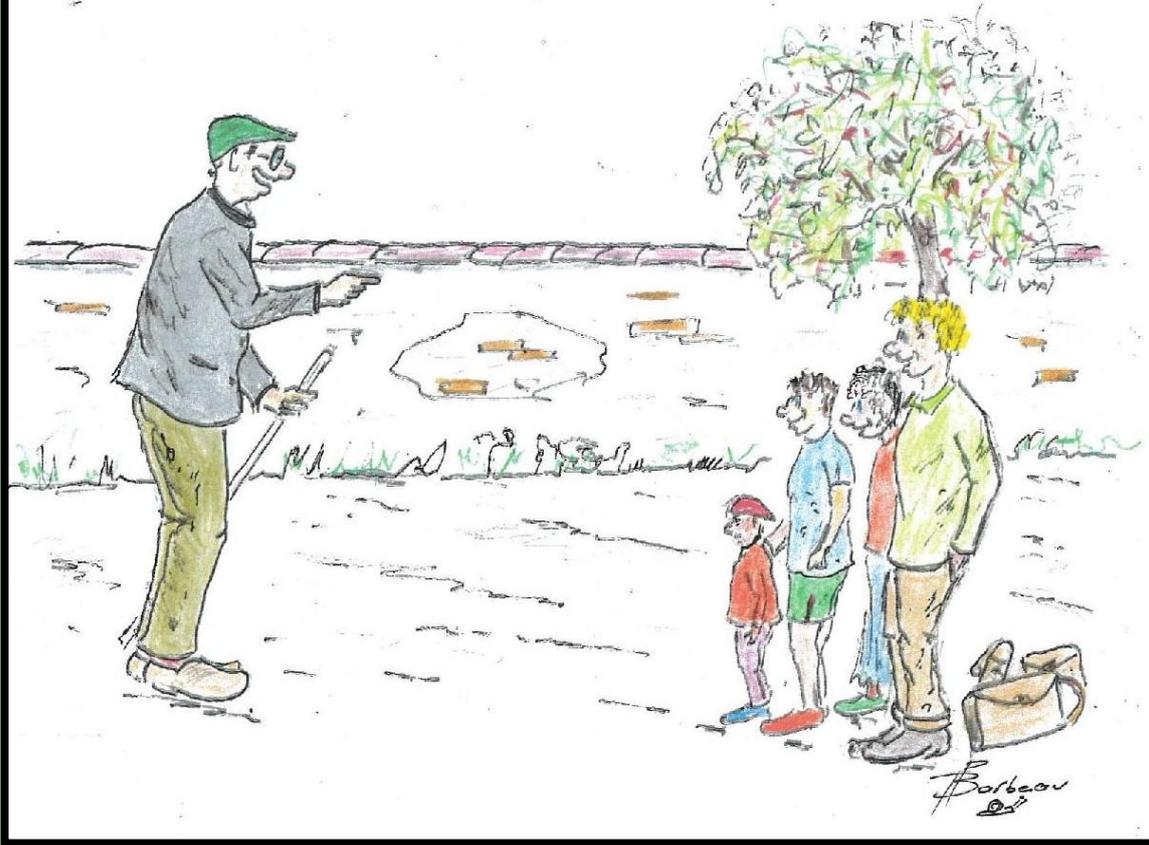
Ensuite, les événements ont amené à faire un regroupement pédagogique avec nos voisins de Sonnac. »



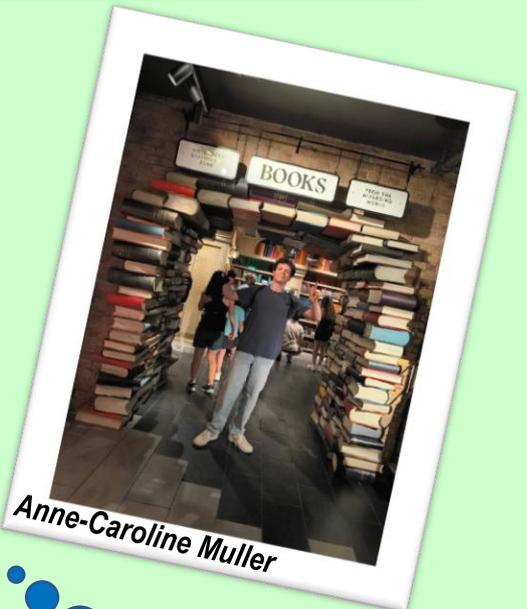
Le dessin de Philippe

Ol'a pa d'école aneut
les drôle ?

Si si ! mè asteur ol'a l' i.A. à queneû, tout minme
c'qu'est pa vrai, et a fait tout a nou' place
ol'a pa b'soin de s'émoyer !!!!



Sylvie Pavy



Anne-Caroline Muller

